

Pourquoi la Suisse ?

Construction des aspirations migratoires et choix de destination dans les trajectoires menant à une demande d’asile en Suisse

Mémoire de Master
Pilier migration et citoyenneté

Laura Negri

Sous la direction du Professeur Etienne Piguet
et de l’assistante doctorante Chiara Bernasconi

Août 2026

Remerciements

Je tiens à remercier tout particulièrement Mariam, Ömer, Kerem, Luan, Omar, Didier, Issa et Hamid (prénoms d'emprunt) pour leur participation. Malgré certaines appréhensions, il.elle.s m'ont accordé leur confiance et ont permis la réalisation de ce mémoire à travers leurs récits de vie.

Je remercie le Professeur Etienne Piguet et l'assistante doctorante Chiara Bernasconi pour leur grande disponibilité et leurs conseils tout au long de la construction de ce travail.

Je remercie également Zoé Seuret pour sa relecture.

Enfin, je remercie Seynel pour son soutien tout au long de ce travail et notre fille Zilan pour sa patience et ses nombreux « Quand est-ce que tu as fini ton travail ? ». Je remercie également ma maman pour ses encouragements.

Résumé

Ce travail s'intéresse à la construction et à la transformation des aspirations migratoires au sein des trajectoires menant au dépôt d'une demande d'asile en Suisse. Il cherche plus particulièrement à comprendre comment se forment et se transforment les aspirations à migrer au cours du parcours, ainsi que la manière dont la Suisse devient une destination. À partir d'une approche qualitative fondée sur huit entretiens semi-directifs réalisés auprès de personnes ayant déposé une demande d'asile en Suisse, cette recherche analyse les trajectoires migratoires comme des processus évolutifs, façonnés par l'articulation entre aspirations individuelles, contraintes, ressources et relations sociales. Les résultats mettent en évidence le caractère non linéaire des parcours et la transformation progressive des aspirations. Pour la majorité des participant.e.s, la Suisse ne constitue pas une destination clairement définie avant le départ et reste initialement peu connue. Elle devient progressivement une possibilité sous l'effet des réseaux, notamment familiaux, des informations obtenues en cours de route et des circonstances rencontrées. Le choix de la destination apparaît dans cette recherche comme le produit évolutif de la trajectoire migratoire plutôt que comme une préférence établie avant le départ.

Table des matières

1.	Introduction.....	9
2.	Problématique.....	11
3.	Cadre théorique.....	15
3.1.	La construction des aspirations migratoires avant le départ.....	15
3.1.1.	Les aspirations migratoires : entre agentivité et contraintes.....	15
3.1.2.	Culture of migration, imaginaires et hiérarchisations des destinations.....	17
3.1.3.	Le rôle de la famille.....	19
3.2.	De l'aspiration au départ : capacité et déclenchement.....	21
3.2.1.	Aspirations, capacités et agency.....	21
3.2.2.	Les drivers de la migration.....	23
3.3.	Les trajectoires migratoires comme processus évolutifs.....	25
3.3.1.	Les trajectoires migratoires comme processus non-linéaires.....	25
3.3.2.	Mobilités, immobilités et réajustements des projets migratoires.....	26
3.3.3.	Les migrations par étapes ou stepwise migration.....	27
3.4.	Mise en perspectives empiriques : Trajectoires migratoires vers la Suisse.....	28
3.5.	Hypothèses de recherche.....	30
4.	Méthodologie.....	33
4.1.	Méthode de recherche.....	33
4.2.	Présentation des participant.e.s aux entretiens.....	34
4.3.	Déroulement des entretiens.....	35
4.4.	Méthode d'analyse.....	36
4.5.	Questions éthiques, anonymisation et confidentialité.....	37
4.6.	Réflexivité et catégorisation du terrain.....	39
4.7.	Limites de la recherche.....	39
5.	Analyse.....	41
5.1.	Les fondements des aspirations migratoires.....	41
5.1.1.	Les facteurs politiques.....	41
5.1.2.	L'influence des facteurs familiaux.....	44
5.1.3.	Les aspirations individuelles.....	46
5.2.	La reconfiguration des aspirations migratoires au cours des trajectoires.....	50
5.2.1.	De la fuite à la transformation des projets de vie.....	50
5.2.2.	Les expériences migratoires antérieures comme fondement de nouvelles aspirations.....	53
5.3.	Comment la Suisse devient-elle une destination ?.....	55
5.3.1.	Les représentations de la Suisse.....	55
5.3.2.	Les acteurs et circonstances qui orientent vers la Suisse.....	56
5.3.3.	Entre choix, contraintes et contingences.....	58

6.	Discussion des résultats	61
6.1.	Aspirations à migrer ou nécessité de quitter ?	61
6.2.	Des trajectoires migratoires comme processus familiaux	64
6.3.	Des aspirations transformées par des trajectoires non-linéaires	66
6.4.	Suisse par hasard ou comme destination progressivement construite	68
6.5.	Discussion des hypothèses	70
7.	Conclusion	73
8.	Bibliographie	75
9.	Annexes	81
9.1.	Présentation synthétique des participant.e.s et de leurs trajectoires	81
9.2.	Grille d'entretien	83

1. Introduction

Les événements survenus récemment à Ceuta, enclave espagnole sur le territoire nord-africain, rappellent la place centrale que peuvent occuper les migrations dans les discours politiques et médiatiques. En l'espace de quelques jours, plusieurs dizaines de milliers de personnes ont franchi ou tenté de franchir la frontière entre le Maroc et Ceuta¹. Cet événement a rapidement suscité des réactions politiques à l'échelle européenne, mais aussi mondiale, ainsi que des interprétations parfois concurrentes concernant ses causes et ses conséquences. Pourtant, l'attention portée aux chiffres, au contrôle des frontières et aux réponses institutionnelles tend à reléguer au second plan les expériences des personnes concernées, ainsi que les processus qui les ont conduites à envisager puis à entreprendre un déplacement. Derrière les représentations des migrations se trouvent pourtant des trajectoires individuelles. C'est à la construction de ces aspirations et à leur transformation au fil des trajectoires migratoires que ce travail s'intéresse.

Le choix de réaliser un mémoire en lien avec les trajectoires migratoires de personnes qui ont déposé une demande d'asile en Suisse trouve son origine principale dans mon parcours d'études. L'idée centrale était d'interroger les personnes concernées sur leur vécu propre. Toutefois, ayant suivi un enseignement consacré à la géographie des migrations, le sujet de mon travail a quelque peu été dirigé dans la direction de cette thématique, qui a éveillé mon intérêt pour les trajectoires migratoires et pour les processus qui orientent les déplacements. Jusqu'alors, j'avais principalement appréhendé les migrations, qu'elles soient nationales ou internationales, selon une logique de facteurs d'attraction et de répulsion. Cet enseignement m'a conduite à questionner cette lecture et à m'intéresser à la manière dont les aspirations migratoires se forment et se transforment au cours des trajectoires. Je me suis également interrogée sur les représentations de la Suisse à l'étranger et sur le rôle qu'elles peuvent jouer, ou non, dans les parcours menant au dépôt d'une demande d'asile en Suisse.

Après avoir présenté la problématique et la question de recherche, ce travail revient dans un premier temps sur les principaux apports théoriques mobilisés pour analyser la construction des aspirations migratoires. Le cadre théorique est organisé autour de trois dimensions : la formation des aspirations avant le départ, les capacités et les éléments qui rendent possibles ou déclenchent la migration, puis l'évolution des aspirations au cours de trajectoires non-linéaires. La méthodologie de la recherche est ensuite présentée, avant l'analyse des huit entretiens

¹ RTS, *Le 19h30*, édition du 31 juillet 2026, Radiotélévision Suisse, RTS 1.

réalisés. Celle-ci s'intéresse d'abord aux fondements des aspirations migratoires, puis à leur transformation au cours des trajectoires et enfin à la manière dont la Suisse devient une destination. Les résultats sont ensuite discutés à partir du cadre théorique, avant de revenir sur les hypothèses de recherche et de conclure sur les principaux enseignements de ce travail.

Certains passages originaux ont été supprimés afin de garantir l'anonymat des personnes interrogées.

2. Problématique

Les recherches sur les migrations ont permis de révéler que la liberté d'action et les contraintes sont étroitement liées dans le processus de décision, notamment dans le cas des personnes migrantes afghanes (Scalettari et al., 2021).

Dans ce contexte, la dichotomie qui distingue les personnes qui migrent de manière volontaire et forcée a été largement questionnée, la distinction étant en réalité bien plus ardue à tracer qu'il n'y paraît (Monsutti, 2004 ; Akoka, 2018). Cette remise en question soulève celle de savoir si les normes juridiques, internationales mais également helvétiques, reflètent la réalité vécue par les personnes qui migrent. Plusieurs travaux proposent ainsi d'appréhender les migrations non plus comme des réponses à des facteurs isolés, qu'ils soient économiques, politiques ou sécuritaires, mais plutôt comme des processus inscrits dans des dynamiques sociales et relationnelles plus larges. Les projets migratoires apparaissent ainsi comme le fruit d'une construction au sein de contextes sociaux complexes. Les recherches ont notamment mis en avant la dimension sociale et morale de la migration, en montrant l'existence d'un ensemble de valeurs et de significations sociales associées à la migration au sein des réseaux transnationaux, ainsi que son rôle dans les processus d'affirmation identitaire et de transition vers l'âge adulte (par exemple Sayad 1999 ; Osella et Osella 2000 ; Timera 2001 ; Bredeloup 2013 ; Sinatti 2014 ; Huijsmans 2015). Ainsi, même lorsque la migration s'inscrit dans un contexte de crise ou de guerre, elle ne constitue pas uniquement une réponse à cette situation, mais peut être pensée comme la construction d'un projet, relevant parfois d'un investissement collectif ou d'un processus d'affirmation de soi. Les trajectoires migratoires ne sont dès lors pas réduites à des causes uniques ou à des catégories rigides, mais analysées à partir des marges de manœuvre dont disposent les individus, et des aspirations qui orientent leurs choix.

Par ailleurs, la préférence pour un pays de destination peut être influencée par les représentations et les valeurs associées aux différents lieux possibles, sans pour autant être indépendante des contraintes et circonstances rencontrées au cours de la trajectoire. Les travaux qui se sont intéressés aux aspirations migratoires relèvent des valeurs symboliques associées aux pays de destination (Scalettari et al., 2021). Les éléments qui construisent la valeur d'un pays sont, notamment dans le cas de la communauté afghane, la présence d'une communauté établie ou de proches, l'évolution des contrôles aux frontières, les politiques migratoires ou la perception des politiques d'asile et des perspectives d'intégration en vigueur dans un pays

donné à un moment donné (Scalettari et al., 2021). Cependant, les hiérarchies ne reposent pas uniquement sur les facteurs institutionnels. Elles sont également façonnées par l'image de l'Europe qui circule au sein des réseaux transnationaux. Les représentations véhiculées par les proches ou les réseaux sociaux contribuent, par exemple, à construire certaines destinations comme idéales, incarnant des attentes particulières. Ces imaginaires participent à structurer les aspirations migratoires et orientent les trajectoires bien avant l'arrivée effective dans le pays concerné.

La géographie des migrations a proposé diverses théories permettant d'analyser les trajectoires migratoires des individus. De Haas (2021) propose notamment un cadre visant à dépasser les modèles classiques de type « *push-pull* », en distinguant les aspirations à migrer des capacités permettant de les concrétiser. Cette approche permet d'envisager la migration comme le résultat de processus sociaux et individuels complexes, plutôt que comme une réponse mécanique à des facteurs de répulsion et d'attraction.

Dans le contexte européen, la Suisse se distingue. N'étant pas membre de l'Union européenne, la Suisse fait toutefois partie de l'espace Schengen et est aussi partie des accords de Dublin, récemment refondus en « Règlement AMMR ». Plusieurs travaux se sont intéressés au régime suisse de l'asile (Miaz, 2017 ; Affolter, 2021), aux mouvements migratoires vers la Suisse (Piguet, 2019 ; D'Amato, Wanner, & Steiner, 2019), aux politiques d'intégration (Achermann, 2004 ; Amarelle, 2012), ou à la citoyenneté (Loretan & Wanner 2017 ; Boillet, Demay, 2021). Si ces recherches éclairent les cadres institutionnels, elles interrogent moins la place qu'occupe la Suisse dans les trajectoires migratoires elles-mêmes. En effet, celle-ci peut être investie comme destination souhaitée, envisagée comme étape de transit, ou encore résulter d'un enchaînement de contraintes, d'opportunités et de réajustements successifs qui redéfinissent le projet initialement pensé et organisé. Examiner les trajectoires vers la Suisse implique dès lors de s'intéresser prioritairement à la construction des aspirations migratoires. Celles-ci ne constituent pas de simples intentions individuelles, mais s'élaborent au sein de contextes sociaux, familiaux et relationnels spécifiques. Les aspirations à migrer, et plus particulièrement à rejoindre un pays donné, sont façonnées par des imaginaires, des récits circulant dans les réseaux transnationaux, ainsi que par les représentations associées aux destinations possibles (Scalettari et al., 2021). Si ces aspirations s'inscrivent dans des cadres sociaux et politiques qui en influencent leur réalisation, elles jouent néanmoins un rôle dans l'orientation des trajectoires migratoires.

À partir de ces éléments, ce travail propose d'examiner quelles sont les trajectoires de personnes ayant déposé une demande d'asile en Suisse à travers la question de recherche : comment se construisent les aspirations migratoires qui orientent les trajectoires menant au dépôt d'une demande d'asile en Suisse ?

Sous-questions :

- Comment la Suisse est-elle investie et représentée dans les projets migratoires ?
- Quels facteurs, contraintes et opportunités contribuent à orienter les trajectoires migratoires au cours du parcours ?
- Comment les aspirations migratoires se construisent-elles au regard des contextes sociaux, familiaux et politiques dans lesquels elles prennent forme ?

3. Cadre théorique

3.1. La construction des aspirations migratoires avant le départ

Afin de comprendre comment se construisent les aspirations migratoires qui orientent les trajectoires étudiées, ce cadre théorique est organisé autour de différents moments du processus migratoire. Il s'intéresse dans un premier temps à la manière dont une aspiration à migrer peut se former avant le départ, au sein de contextes sociaux, familiaux et politiques. Il examine ensuite les conditions qui permettent, ou au contraire limitent, sa concrétisation et les éléments susceptibles de déclencher le départ. Enfin, il envisage la trajectoire migratoire elle-même comme un processus au cours duquel les aspirations et les destinations peuvent continuer à évoluer. Cette distinction entre différents moments sert principalement à organiser l'analyse, et ceux-ci ne servent pas à représenter des étapes rigides ou nécessairement successives.

3.1.1. Les aspirations migratoires : entre agentivité et contraintes

Depuis le 19^{ème} siècle, les recherches en sciences sociales produisent des théories qui visent à comprendre les mouvements migratoires. Les recherches sur les migrations se sont développées autour de différentes approches cherchant à comprendre pourquoi certaines personnes migrent tandis que d'autres non. De Haas (2021) distingue notamment deux grandes perspectives : les approches fonctionnalistes et historico-structurelles. Toutefois, ces perspectives ont fait l'objet de critiques croissantes, notamment en raison de leur tendance à expliquer la migration principalement à partir de facteurs structurels, tels que les inégalités socio-économiques ou les dynamiques globales, au détriment de dimensions individuelles et subjectives des décisions migratoires (De Haas, 2021). De manière générale, ces approches reposeraient sur une vision simplifiée de la migration comme réponse à des facteurs de type « *push-pull* », sans réellement saisir la complexité des processus sociaux qui sous-tendent la mobilité (De Haas, 2021).

La première dimension retenue concerne la construction de l'aspiration à migrer avant le départ. Il s'agit ici de ne pas considérer le projet migratoire comme une intention strictement individuelle qui apparaîtrait indépendamment du contexte dans lequel évolue la personne. Les travaux présentés dans cette partie permettent au contraire d'interroger la manière dont les aspirations se construisent à partir des projets de vie des individus, mais également des représentations de la migration, des informations qui circulent sur les destinations possibles et

des relations familiales dans lesquelles ils sont inscrits. Ces éléments seront mobilisés afin de comprendre non seulement pourquoi une personne peut envisager de partir, mais également ce qu'elle envisage de trouver ailleurs et si une destination particulière est déjà présente dans son projet.

À cet égard, plusieurs travaux ont étudié la notion d'aspirations migratoires en distinguant le désir de migrer de la possibilité effective de réaliser ce projet. Carling (2002) propose un modèle d'analyse des migrations : « *aspiration/ability model* ». Ce dernier prend en compte à la fois les politiques migratoires restrictives et les obstacles concrets auxquels les personnes sont confrontées dans leurs parcours. Ce cadre théorique est notamment illustré à partir de l'exemple du Cap-Vert. Il repose sur le postulat selon lequel la migration s'inscrit dans un processus en deux temps. D'une part, la formation d'un désir de migrer, et d'autre part, la possibilité effective de pouvoir réaliser ce projet. En distinguant ces deux dimensions, cette approche vise à mieux comprendre certaines situations de migration et de non-migration contemporaines, qui resteraient difficilement explicables par les approches plus classiques. Carling introduit ainsi le concept de « *involuntary immobility* » pour décrire les situations de personnes qui souhaitent migrer sans disposer des ressources nécessaires pour concrétiser leur projet. Lubkemann (2008) prolonge cette réflexion dans le contexte des migrations de guerre au Mozambique. Il montre que les effets d'une crise ne passent pas uniquement par la mobilité : certaines personnes peuvent au contraire être contraintes de rester dans un espace qu'elles souhaiteraient quitter. Il parle à ce propos de *displacement in place*. Cette approche permet de rappeler que l'aspiration à partir et la possibilité effective de se déplacer se distinguent.

Ces travaux ont contribué à déplacer l'attention vers les processus par lesquels les individus développent des aspirations migratoires et disposent, ou non, des possibilités nécessaires à leur concrétisation. Cette distinction sera approfondie dans la section suivante à travers le cadre des aspirations et capacités développé par de Haas (2021).

Je retiens de ces approches principalement la nécessité de distinguer l'aspiration à migrer de sa réalisation effective. Le fait de souhaiter partir ne signifie pas nécessairement que la mobilité soit possible, tandis qu'une situation fortement contrainte n'exclut pas systématiquement toute marge de décision.

3.1.2. *Culture of migration*, imaginaires et hiérarchisations des destinations

Plusieurs auteurs se sont penchés sur les mécanismes sociaux qui participent à la formation des aspirations migratoires, notamment à travers le concept de « *culture of migration* ». Celui-ci désigne l'idée que dans certains contextes, la migration devient une pratique valorisée dans un environnement ou groupe social, étant même intégrée aux attentes collectives. Ce cadre théorique est désigné de manières quelque peu différentes par les auteurs qui le développent successivement, mais il sera nommé d'une seule manière dans ce travail afin d'en simplifier la compréhension, à savoir « *culture of migration* ».

Premièrement, cette idée a été initiée à l'aune des années 1980, notamment avec Piore. Douglas, tandis Massey et al. (2002) en ont, quant à eux, exposé les éléments d'après plusieurs indicateurs. Tout d'abord, au fur et à mesure de l'augmentation de la migration, les auteurs identifient un changement de valeurs et de perceptions culturelles qui va dans le sens d'un accroissement de la probabilité de migrations futures. Ensuite, bien que les personnes qui migrent puissent, dans un premier temps, poursuivre un but défini, leur perception de la mobilité sociale et une attirance pour les biens de consommation et modes de vie dans les régions de destination peuvent se développer. Ainsi, la probabilité de migrer à nouveau est plus élevée que chez un individu qui n'a encore jamais franchi le cap (Massey, 1986). Aussi, les communautés voient se développer une perception valorisante des personnes qui migrent : les valeurs associées à la migration finissent par s'intégrer aux normes et valeurs des communautés. Dans les contextes étudiés par les auteurs, la migration à l'étranger peut ainsi être progressivement valorisée comme un moyen légitime d'améliorer sa situation économique et sociale. Le fait de ne pas envisager cette possibilité peut, dans certains cas, faire l'objet d'une perception négative au sein du groupe social (Massey et al., 2002 ; Reichert, 1981). Enfin, les connaissances sur les lieux de destination semblent se diffuser au sein des communautés d'origine au fil du temps (Douglas, Massey et al., 2002 ; Massey et al., 1987 ; Alarcón, 1992).

Deuxièmement, à partir de ses recherches réalisées dans les Oasis du sud du Maroc, de Haas (2003) met également en évidence le développement d'une « *culture of migration* ». Il constate que malgré une augmentation significative des revenus et des conditions de vie, les individus continuent de migrer vers les grandes villes ou des pays européens comme la France, l'Espagne ou les Pays-Bas. Cette situation contredit les prévisions des théories néoclassiques et des modèles *push-pull* traditionnels, qui auraient prédit qu'une amélioration des conditions de vie

aurait mécaniquement eu pour effet de réduire les migrations. De Haas conclut dès lors que, bien que les conditions de vie locales se soient significativement accrues dans cette région, les aspirations générales des individus ont augmenté plus rapidement que leurs conditions de vie, calquées sur l'augmentation des aspirations migratoires. Parallèlement, le niveau d'éducation s'améliore, tandis que la couverture médiatique également. Par ailleurs, des personnes qui avaient émigré reviennent dans leur pays d'origine et sont perçues comme des « *migrants* » « *role models* ». C'est ainsi que de Haas parle de « *culture of migration* », qui contribue selon lui à modifier la perception d'un mode de vie traditionnel, agraire.

Les informations sur les destinations de migration semblent donc se propager avec le temps au sein des communautés d'origine. Des recherches se sont également penchées sur les imaginaires qui entourent la migration en général, mais aussi sur les lieux de destination. Divers auteurs ont analysé le système de valeurs et de significations attribué à la migration au sein des groupes sociaux transnationaux, ainsi que le rôle de la migration comme processus d'affirmation de soi et de passage à l'âge adulte (par exemple Bredeloup 2013 ; Huijsmans 2015 ; Osella et Osella 2000 ; Sayad 1999 ; Sinatti 2014 ; Timera 2001). Quand une société fait face à des situations de conflit ou de violence, il existe une tendance à minimiser les facteurs sociaux ou individuels : or dans le cas de la migration afghane, par exemple, il semble que le déplacement ait été bien plus qu'une simple stratégie d'adaptation et de survie.

Le travail de Scalettari et al. (2021) a montré la dimension sociale et morale de la migration afghane. Dans cette recherche, les auteur.ice.s invitent à considérer la migration de l'Afghanistan vers l'Europe comme revêtue d'une dimension souhaitable et valorisée. Dans un contexte de manque de sécurité et de perspectives dans les pays de migration proches, comme l'Iran et le Pakistan, trouver une place en Europe apparaît comme une recherche de sens, de reconnaissance sociale et de reprise en main des trajectoires de vie des jeunes afghans interrogés dans le cadre de cette étude. L'image associée au fait de rester en Afghanistan, en Iran ou au Pakistan, apparaît comme un échec moral et social. À l'instar des rites de passage à l'âge adulte exposés précédemment, la trajectoire migratoire devient un espace d'épreuves et d'acquisition de connaissances dans lequel les individus veulent prouver leur valeur, tout en acquérant une certaine émancipation. La recherche de protection en Europe est comparée à une « école de vie », qui permettrait aux jeunes hommes de prouver leur virilité. Les difficultés liées à ce trajet participent à donner à cette expérience une valeur singulière, puisqu'elle offrirait la possibilité de prouver son mérite, son courage et sa capacité à affronter les situations les plus difficiles.

Scalettari et al. (2021) montrent que les destinations en Europe s'inscrivent dans une hiérarchie que les auteur.ice.s décrivent comme une « *moral geography* ». Dans le contexte des jeunes hommes afghans étudiés, atteindre des pays tels que l'Allemagne, la Suède ou la Norvège est associé à une migration réussie. Au contraire, les situations où des individus se retrouvent « coincés » dans des pays comme la Grèce ou l'Italie sont perçues comme un échec, voire une honte. Et cela, malgré des exemples de pairs qui ont une situation relativement stable dans ces régions. Les destinations apparaissent de ce fait comme investies de valeurs symboliques différentes. Selon les auteur.ice.s, cette hiérarchie évolue et se construit à partir de plusieurs éléments, notamment la présence de proches ou d'une communauté afghane, les politiques migratoires, les contrôles aux frontières ainsi que les perspectives d'asile et d'intégration. Les représentations des différents pays circulent également à travers la famille, les proches, les autres personnes rencontrées au cours du parcours et les réseaux sociaux (Scalettari et al., 2021). Elles participent ainsi à associer certaines destinations à la réussite, à la modernité ou à une « bonne vie ». Scalettari et al. (2021) relèvent ainsi que les jeunes hommes d'origine afghane développent une « *moral geography* » des destinations en Europe. Ces représentations semblent ainsi contribuer à orienter les aspirations migratoires avant même le départ, et participent à la construction d'une hiérarchie symbolique des destinations envisagées.

Dans le cadre de cette recherche, ces travaux permettent donc d'interroger deux dimensions. D'une part, ils invitent à examiner les représentations associées à la migration elle-même et la manière dont celles-ci peuvent participer à la formation d'une aspiration au départ. D'autre part, ils conduisent à se demander si les personnes ayant déposé une demande d'asile en Suisse disposaient, au moment du départ, d'une hiérarchie des destinations possibles, et si celle-ci a évolué au cours de leur trajectoire. Il s'agira notamment d'examiner quelle place la Suisse occupe dans ces représentations, alors qu'elle semble relativement peu mentionnée parmi les destinations mises en avant dans la littérature présentée.

3.1.3. Le rôle de la famille

Les recherches sur les migrations se sont notamment intéressées au rôle de l'individu en tant que sujet autonome. Elles ont néanmoins également permis de mettre en lumière le rôle exercé par le réseau familial. Stark et Bloom (1985) ont exposé *The New Economics of Labor Migration* (NELM), traduit comme la Nouvelle économie des Migrations (NEM).

Cette théorie repose sur trois axes principaux. Premièrement, la prise de décision à l'échelle du ménage, en tenant compte des coûts, des bénéfices et des risques pour l'ensemble de la famille. Deuxièmement, la migration peut constituer une stratégie de diversification des risques, par exemple en permettant à un.e membre du ménage de travailler dans un autre lieu, afin de réduire la dépendance de la famille à une seule source de revenu. Troisièmement, la NEM prend en compte la privation relative, c'est-à-dire le fait qu'un individu puisse envisager de migrer, non pas parce que sa situation se dégrade dans l'absolu, mais parce qu'elle devient moins favorable par rapport à celle d'autres groupes sociaux (Piguet, 2013). Par ailleurs, l'engagement de la famille est compris comme un arrangement, qui permettra de redistribuer les fonds envoyés par la personne qui aura migré : « *Costs and returns are shared, with the rule governing the distribution of both spelled out in an implicit contractual arrangement between the two parties.* » (Stark & Bloom, 1985, p. 174). L'approche de la NEM a toutefois été développée principalement autour de l'aspect financier et peut ne pas totalement rendre compte des situations de migrations liées à des conflits ou des persécutions.

Dans le contexte des migrations afghanes, plusieurs travaux (not. Monsutti, 2005 ; Scalettaris et al., 2021) soulignent l'importance de situer la mobilité des jeunes dans les relations et les stratégies familiales. Toutefois, Scalettaris et al. (2021) précisent que ces travaux ont parfois tendance à sous-estimer leur capacité d'action, en considérant principalement les personnes étudié.e.s comme des individus vulnérables plutôt que comme des acteur.ice.s sociaux.ales. Les auteur.ice.s montrent ainsi que la vulnérabilité et la capacité d'action ne sont pas nécessairement opposées. Comme déjà exposé précédemment, même si la migration apparaît comme influencée par les relations familiales et les régimes migratoires, elle peut également être vécue par les jeunes afghans comme un moyen de s'émanciper et de s'affirmer. Les auteur.ice.s montrent également que la migration s'inscrit dans un système d'obligations mutuelles, marqué par la pression à réussir, la solidarité familiale, mais aussi par des formes de compétition et de honte en cas d'échec. Ainsi, la migration afghane apparaît comme située dans un projet global qui devient familial, voire communautaire. Le mariage y joue également un rôle important, en ce sens qu'il permettrait de redistribuer les bénéfices au sein des familles et des communautés transnationales.

En termes de stratégies familiales, Dubow et Kuschminder (2021) analysent comment certaines familles recourent à la séparation comme stratégie d'adaptation afin de faire face aux contraintes liées à la migration, notamment celles liées aux contraintes financières ou de

contrôles migratoires, mais également face aux obstacles rencontrés au cours du parcours migratoire. Dans certains cas, un ou plusieurs membres de la famille poursuivent la migration dans l'espoir de pouvoir ensuite recourir au regroupement familial. Les autrices montrent que cette stratégie est généralement pensée dans la perspective d'une réunification familiale ultérieure, même si sa mise en pratique dépend des politiques en matière de regroupement familial et des possibilités concrètement accessibles.

Ces approches permettent ainsi d'analyser la famille non seulement comme une source de soutien, mais aussi comme un espace de négociation, d'attentes et parfois de contraintes dans la construction des aspirations migratoires. Dans cette recherche, le rôle de la famille sera ainsi considéré à plusieurs moments du processus migratoire : dans la formation de l'aspiration, dans la décision et les possibilités de départ, mais également dans l'orientation de la trajectoire et de la destination. Il ne s'agira donc pas de supposer que la migration constitue un projet individuel ou, à l'inverse, une stratégie familiale, mais d'examiner la manière dont ces deux dimensions s'articulent selon les trajectoires.

3.2. De l'aspiration au départ : capacité et déclenchement

La formation d'une aspiration à migrer ne suffit cependant pas à expliquer le départ. Une deuxième dimension de ce travail consiste dès lors à comprendre dans quelles conditions cette aspiration peut se transformer en mobilité effective. Cette question implique de prendre en compte les ressources et les possibilités dont disposent les individus, mais également les contraintes auxquelles ils sont confrontés et les événements susceptibles de précipiter le départ. Le cadre des aspirations et capacités développé par de Haas (2021) et l'approche *push pull plus* proposée par Van Hear et al. (2018) seront mobilisés de manière complémentaire afin de distinguer ce que les individus souhaitent faire, les possibilités dont ils disposent pour agir et les éléments qui contribuent effectivement à orienter ou déclencher leur migration.

3.2.1. Aspirations, capacités et *agency*

Dans le cadre proposé par de Haas (2021), les aspirations et les capacités constituent deux dimensions distinctes mais étroitement liées. Les aspirations renvoient à ce que les individus souhaitent pour leur vie et à la manière dont ils perçoivent les possibilités existantes ailleurs, tandis que les capacités concernent la possibilité effective d'agir et de concrétiser ces

aspirations. La distinction entre aspirations et capacités permet ainsi de ne pas confondre le souhait de migrer avec sa réalisation effective.

De Haas (2021) inscrit cette distinction dans une conception plus large de la mobilité humaine, comprise comme la liberté de choisir où vivre, y compris la possibilité de rester. Les capacités ne dépendent donc pas uniquement des ressources économiques dont disposent les individus, mais plus largement des conditions qui leur permettent ou non de mettre en œuvre leurs choix. Les aspirations et les capacités sont inégalement réparties et se construisent dans des contextes sociaux et structurels qui influencent à la fois les possibilités perçues et effectives de mobilité. Certains processus peuvent agir simultanément sur ces deux dimensions. L'éducation, par exemple, peut fournir des compétences facilitant la mobilité tout en exposant les individus à d'autres modes de vie et en transformant ce qu'ils considèrent comme une « bonne vie ». De Haas (2021) souligne ainsi que les transformations sociales et économiques peuvent accroître les aspirations sans conduire nécessairement à la migration.

Cette approche permet également de prendre en considération la dimension subjective, à savoir que des individus confrontés à des conditions similaires peuvent les percevoir et y réagir différemment. Cette distinction permet par la même occasion de questionner la capacité d'action des personnes migrantes face aux contraintes structurelles. Les modèles classiques de type *push-pull* ont longtemps traduit les migrations selon des différences entre les régions d'origine et de destination. Ces approches ont toutefois été critiquées pour leur difficulté à rendre compte de la complexité des processus migratoires. Massey et al. (1998) montrent notamment que les migrations ne peuvent être réduites à de simples différences économiques entre régions d'origine et de destination. Les auteurs mettent également en avant le rôle des réseaux migratoires, des structures économiques globales et des mécanismes de causalité cumulative dans la perpétuation des migrations.

Pour Van Hear et al. (2018), l'*agency* est fréquemment comprise comme la capacité des individus à exercer leur liberté de choix face à des structures macrosociales qui facilitent et contraignent simultanément leur action. Les auteurs remettent toutefois en question une conception qui opposerait simplement le niveau micro de l'individu au niveau macro des structures sociales et considèrent la capacité d'action comme également inscrite dans les relations sociales. D'après Sewell (1992), la capacité d'action est constitutive de la structure. Ainsi « to be an agent means to be capable of exerting some degree of control over the social

relations in which one is enmeshed, which in turn implies the ability to transform those social relations to some degree. » (Sewell, 1992, p. 20).

Le cadre des aspirations et capacités sera donc principalement retenu dans cette recherche pour distinguer les projets et représentations des individus des possibilités concrètes dont ils disposent pour les réaliser. Cette distinction paraît particulièrement importante pour l'étude des trajectoires menant à une demande d'asile, dans lesquelles un départ peut être fortement contraint tout en laissant subsister certaines marges de décision concernant le moment, les modalités ou la destination de la migration. Elle permet ainsi de considérer conjointement les contraintes qui encadrent la mobilité et les possibilités d'action dont disposent les individus au sein de celles-ci.

3.2.2. Les *drivers* de la migration

Van Hear et al. (2018) illustrent le rôle des relations sociales avec l'exemple des migrations d'une partie de la population irlandaise vers les États-Unis durant la grande famine, au XIX^e siècle. Ces mouvements migratoires n'auraient pas uniquement été induits par des choix individuels et personnels, mais également modelés par la politique migratoire des États-Unis, la politique agraire britannique, ou encore par l'existence des réseaux maritimes reliant l'Europe au continent américain. Toutefois, les auteurs considèrent que la capacité d'action des individus reste exercée dans un contexte de contraintes et d'opportunités structurelles. Celle-ci dépend donc non seulement des relations sociales dans lesquelles les individus sont inscrits, mais également de certaines caractéristiques individuelles, telles que l'âge, le genre, l'origine ou encore le niveau d'éducation. Van Hear et al. (2018) distinguent toutefois ces caractéristiques personnelles des *drivers*. Ceux-ci désignent les éléments structurels externes qui façonnent l'espace des possibles dans lequel se forment les aspirations migratoires et les décisions de migrer ou de rester. Les auteurs différencient également les facteurs des *drivers* : « we see factors as conditions that may shape migration and drivers as activated factors » (p. 931). Ainsi, bien qu'un facteur existe, il ne devient un *driver* que lorsqu'il influence effectivement la migration.

Dans ce cadre, les auteurs distinguent quatre catégories de *drivers* : les *drivers* prédisposants, immédiats, déclencheurs et médiateurs. Les *drivers* prédisposants renvoient aux disparités structurelles qui contribuent à créer un contexte plus ou moins favorable à la migration. Ils peuvent notamment prendre la forme d'inégalités économiques, politiques, sécuritaires,

environnementales ou géographiques entre les régions d'origine et de destination. Ces disparités sont elles-mêmes liées à des transformations plus larges, telles que les évolutions économiques et politiques mondiales, les conflits, les changements environnementaux ou encore les transformations démographiques. Les *drivers* immédiats sont liés à des caractéristiques structurelles profondes mais exercent une influence plus directe sur les migrations. Ils peuvent notamment apparaître à travers une détérioration de la situation économique, politique, sécuritaire ou encore environnementale dans les régions d'origine, ou à l'inverse, à travers l'apparition de nouvelles possibilités économiques, sociales ou éducatives dans les régions de destination. Certains *drivers* prédisposants peuvent ainsi devenir des *drivers* immédiats lorsque les disparités existantes s'accroissent et commencent à influencer plus directement les décisions migratoires. Les *drivers* déclencheurs désignent, quant à eux, les éléments qui conduisent concrètement les individus ou les ménages à décider de migrer ou de rester. Alors que les *drivers* prédisposants et immédiats contribuent à construire un contexte favorable ou défavorable à la migration, les *drivers* déclencheurs renvoient généralement à un événement ou à une évolution identifiable qui précipite le départ. Ils peuvent notamment relever des domaines économiques, politiques, sécuritaires ou environnementaux, comme une intensification d'un conflit, une persécution, une crise économique ou une catastrophe naturelle. Enfin, les *drivers* médiateurs peuvent « enable, facilitate, constrain, accelerate or consolidate migration, and may diminish too. » (Van Hear et al. 2018, p. 932). Ils influencent donc les conditions dans lesquelles la migration devient possible, est facilitée ou au contraire contrainte. Ils comprennent notamment les moyens de transport et de communication, l'accès à l'information, les ressources nécessaires au voyage, les réseaux migratoires, les intermédiaires ainsi que les régimes migratoires. Van Hear et al. (2018) considèrent également que la *culture of migration* peut agir comme un *driver* de médiation, lorsqu'elle contribue à renforcer les aspirations migratoires et faciliter les départs. Plusieurs de ces éléments ont également été regroupés sous la notion d'« infrastructure migratoire » par Xiang et Lindquist (2014), qui désigne les dispositifs matériels, institutionnels et relationnels qui facilitent ou contraignent les mobilités. Les *drivers* médiateurs ne provoquent donc pas nécessairement directement la migration, mais participent à déterminer les conditions dans lesquelles les aspirations peuvent être concrétisées et les trajectoires se déployer. Comme le soulignent Van Hear et al. (2018), si la décision de partir peut être déterminée par des *drivers* déclencheurs, le désir de partir, la manière et le moment de le faire, les membres du ménage concernés ou encore la destination sont également façonnés par ces mécanismes de médiation. Les auteurs rappellent toutefois que les différents *drivers* ne produisent généralement pas leurs effets de manière isolée. Ils

s'articulent au sein de configurations complexes et leur fonction peut évoluer dans le temps. Un même élément peut ainsi apparaître comme un *driver* immédiat à un moment de la trajectoire, puis comme un *driver* prédisposant à un autre. Sa catégorie n'est, dans ce contexte, pas intrinsèque ou définitive, mais dépend de la fonction qu'il occupe, de son intensité et de son articulation avec d'autres éléments à un moment donné.

Dans le cadre de cette recherche, cette typologie n'a pas pour objectif de classer chaque élément d'une trajectoire dans une catégorie fixe. Je retiens principalement de Van Hear et al. (2018) que les facteurs qui influencent la migration n'agissent pas de manière isolée, que leur fonction peut évoluer dans le temps et qu'ils peuvent aussi bien faciliter que contraindre la mobilité. Cette approche permettra ainsi d'examiner conjointement les conditions politiques ou sécuritaires du départ, les événements qui le précipitent, mais également les ressources, les relations, les informations ou les possibilités de déplacement qui contribuent à rendre certaines trajectoires réalisables plutôt que d'autres.

3.3. Les trajectoires migratoires comme processus évolutifs

3.3.1. Les trajectoires migratoires comme processus non-linéaires

La notion de trajectoire migratoire a également été le fruit de transformations quant à sa compréhension. Comme explicité précédemment, les modèles linéaires d'analyse des migrations appréhendaient initialement le parcours migratoire comme la conséquence mécanique de différences entre deux endroits, notamment avec les modèles *push-pull* des théories migratoires (Schapendonk et al., 2020). Les recherches récentes essaient de comprendre les trajectoires migratoires « as open spatio-temporal processes with a strong transformative dimension. » (Schapendonk et al., 2020, p. 212). Identifier de façon précise le moment de départ et d'arrivée s'avère délicat : les parcours migratoires ne sont pas linéaires et peuvent être faits d'échecs, de diverses tentatives qui visent à gagner un lieu défini. Plus particulièrement, le moment d'arrivée des personnes migrantes vivant dans des conditions de « légalité incertaine » est difficilement identifiable (Brigden & Mainwaring, 2016). Ainsi, d'après Brigden et Mainwaring (2016), l'arrivée ne constitue pas nécessairement un point final clairement identifiable de la trajectoire migratoire. Les personnes qui vivent une situation juridique précaire restent exposées à une possible déportation et à l'incertitude, ce qui empêche une installation durable et maintient une forme de liminalité. Schapendonk et al. (2020) synthétisent cette idée en affirmant que le moment de l'arrivée devient « diffus » lorsque les

personnes migrantes sont privées d'inclusion institutionnelle. Par ailleurs, certains individus entreprennent des mobilités ultérieures lorsque leur destination initiale ne répond pas ou plus à leurs attentes (Moret, 2020).

Au-delà des seules décisions et expériences individuelles, Schapendonk et al. (2020) adoptent une approche relationnelle des trajectoires migratoires, où celles-ci ne peuvent être appréhendées indépendamment de leur environnement social. Elles sont étroitement influencées par les acteurs qui facilitent la migration, les réseaux sociaux, les politiques migratoires et les régimes de mobilité qui encadrent les possibilités de mouvement (Schapendonk et al., 2020). Dans cette perspective, les trajectoires peuvent être comprises comme le résultat d'interactions entre aspirations individuelles et contextes sociaux, politiques et institutionnels.

Cette conception des trajectoires migratoires semble pertinente pour l'étude des aspirations migratoires, dans la mesure où elle permet de les envisager comme des constructions en perpétuelle évolution, susceptibles de se transformer tout au long du parcours plutôt que comme des motivations fixes définies avant le départ.

3.3.2. Mobilités, immobilités et réajustements des projets migratoires

Les approches par les mobilités invitent également à considérer les périodes d'immobilité ou d'installation comme faisant partie des trajectoires migratoires et comme susceptibles de participer à leur transformation (Schapendonk et al., 2020). Cette approche permet de dépasser une vision dichotomique qui oppose mobilité et sédentarité, ainsi qu'une conception de la migration réduite au seul mouvement. Schapendonk et Steel (2014) soulignent l'intérêt d'étudier conjointement les dynamiques de mobilité et d'immobilité ainsi que les rapports de pouvoir qui les traversent.

Premièrement, et comme cela a déjà été relevé précédemment, il a été identifié au cours de l'étude que les mécanismes en lien avec les migrations ne suivent généralement pas un plan classique « uprooting-movement-regrounding » (Schapendonk & Steel, 2014). Les personnes migrantes peuvent effectuer des mobilités internationales avant même leur départ définitif, tandis que certains lieux initialement envisagés comme destinations peuvent devenir des espaces de transit au cours du parcours. Les trajectoires qui impliquent ainsi plusieurs lieux se

caractérisent par leur caractère non-linéaire. Cependant, en prêtant une attention spécifique à l'articulation entre mobilité et immobilité, l'approche d'immobilité/mobilité évite de considérer les personnes migrantes comme des acteur.ice.s en mouvement perpétuel et permet aussi de prendre en compte les périodes d'ancrage, de stabilité ou d'attente, qui jalonnent les trajectoires (Schapendonk & Steel, 2014). Deuxièmement, cette approche permet de considérer et mettre en lumière l'énergie réelle, les émotions et les frictions qui font partie intégrante des migrations internationales (Schapendonk & Steel, 2014). Ce cadre conduit ainsi à analyser les trajectoires migratoires comme des processus dynamiques et en constante évolution, marqués par des phases de mobilité et d'immobilité, des réajustements permanents des projets migratoires, ainsi que par les contraintes et opportunités rencontrées au cours du parcours. Les aspirations migratoires ne sont dès lors pas considérées comme figées au moment du départ, mais comme susceptibles d'être transformées au fil des expériences vécues (Schapendonk et al., 2020; Schapendonk & Steel, 2014).

3.3.3. Les migrations par étapes ou *stepwise migration*

Paul (2011), dans son article *Stepwise International Migration: A Multistage Migration Pattern For The Aspiring Migrant*, montre quant à lui que la migration internationale par étape est devenue une tactique alternative pour les personnes migrantes, en vue d'atteindre la destination de leur choix à terme. Cette stratégie serait ainsi utile à contourner les obstacles structurels qui permettent d'entrer légalement dans certains États, et d'acquérir entre-temps les ressources nécessaires, notamment en occupant des emplois de durée significative dans des pays intermédiaires. Comme l'explique Paul (2011), les personnes migrantes peuvent profiter de leurs séjours dans des pays intermédiaires pour accumuler différentes formes de ressources, telles que l'épargne, l'expérience professionnelle, des certifications ou encore des réseaux sociaux, susceptibles de faciliter leur accès à une destination jugée plus désirable. La migration par étapes étant à l'origine introduite par Ravenstein à la fin du XIXe siècle, elle était dans sa conception relative aux mouvements internes. Dans un contexte international, les recherches de Paul indiquent que les personnes qui migrent peuvent identifier, avant même leur départ, leur destination souhaitée et se rapprocher progressivement de cette destination, à travers une succession d'étapes dans différents pays intermédiaires. Par ailleurs, Paul rejoint l'idée précédemment évoquée selon laquelle les personnes migrantes établissent une hiérarchie entre les destinations potentielles, et orientent leurs projets en fonction de cette hiérarchie. La migration par étapes apparaît ainsi comme une stratégie permettant de contourner certaines

contraintes, afin de se rapprocher progressivement de la destination considérée comme la plus souhaitable. Cette approche met elle aussi en évidence le caractère évolutif et non-linéaire des trajectoires migratoires, qui peuvent être continuellement réajustées au gré des opportunités ou des contraintes rencontrées.

L'approche de Paul (2011) sera néanmoins mobilisée avec une certaine prudence dans ce travail. Elle permet de rendre compte de trajectoires composées de plusieurs étapes et du rôle que celles-ci peuvent jouer dans l'accès à une destination. Toutefois, elle repose en partie sur l'idée qu'une destination souhaitée peut être identifiée avant le départ. Il s'agira dès lors de se demander si les étapes observées correspondent effectivement à une stratégie visant à atteindre une destination préalablement choisie, ou si elles participent elles-mêmes à la construction et à la transformation de cette destination.

3.4. Mise en perspectives empiriques : Trajectoires migratoires vers la Suisse

Les approches présentées jusqu'ici permettent de construire plusieurs dimensions d'analyse : la formation des aspirations, leur articulation avec les capacités et les contraintes, leur inscription dans les relations sociales et familiales, ainsi que leur possible transformation au cours de trajectoires non-linéaires. Il reste toutefois à situer ces éléments par rapport au contexte particulier de cette recherche, puisque les trajectoires étudiées ont pour point commun d'avoir conduit au dépôt d'une demande d'asile en Suisse. Il s'agit également d'identifier les dimensions qui restent moins documentées, notamment la manière dont la Suisse devient, ou non, une destination.

La Suisse constitue un cas intéressant pour l'étude de ces trajectoires migratoires. En effet, il s'agit d'un pays d'immigration : en 2024, 40,9 % de la population résidente permanente est issue de l'immigration. L'Office fédéral de la statistique (OFS, s.d.) définit la « population issue de la migration » comme comprenant « les personnes de nationalité étrangère ou naturalisées – à l'exception de celles nées en Suisse et dont les deux parents sont nés en Suisse (3^e génération) – ainsi que les Suisses à la naissance dont les deux parents sont nés à l'étranger ». Toutefois, la Suisse est aussi caractérisée par des dynamiques de mobilité importantes, étant donné qu'en 2024, 98'000 personnes ont quitté la Suisse, produisant un solde migratoire de 82'800 (OFS, s.d.).

Malgré l'importance de ces dynamiques migratoires, relativement peu d'études s'intéressent aux trajectoires qui conduisent les individus à choisir la Suisse comme destination finale, notamment dans le contexte de la migration d'asile. Certaines études ont toutefois été menées sur les trajectoires migratoires vers la Suisse dans le contexte européen de libre circulation des personnes. Zufferey (2019) analyse les parcours de personnes migrantes arrivées en Suisse, qui ont en majorité vécu dans plusieurs pays avant leur arrivée sur le territoire helvétique. L'auteur démontre en particulier que près de la moitié (47%) des personnes ont résidé dans au moins un autre pays avant de s'installer en Suisse. Par ailleurs, la majorité des répondants à l'enquête (58%) n'ont pas encore décidé s'ils souhaitaient s'installer durablement en Suisse, ou s'ils désirent émigrer depuis la Suisse.

Cette étude met ainsi en évidence la complexité des trajectoires migratoires menant à la Suisse, qui peuvent être composées de plusieurs étapes avant l'arrivée sur le territoire helvétique. Zufferey souligne également que la qualité de vie offerte par la Suisse, souvent classée parmi les plus élevées au monde, peut constituer un facteur incitant certaines personnes migrantes à envisager une installation durable dans le pays. Toutefois, l'auteur laisse ouverte la question de savoir si la Suisse constitue véritablement une destination finale pour ces personnes migrantes, dans la mesure où l'avenir de nombreuses trajectoires migratoires demeure incertain. Si ce travail permet d'éclairer les migrations vers la Suisse dans le contexte des mobilités intra-européennes, les parcours menant au dépôt d'une demande d'asile en Suisse restent encore relativement peu étudiés.

Moret et al. (2006) éclairent la situation helvétique en matière d'asile, notamment au travers de la définition des personnes réfugiées, qui se limite aux formes de persécution imputables à des acteurs étatiques. De ce fait, certaines catégories de personnes sont admises provisoirement (permis F). Il découle de l'admission provisoire un certain nombre de droits et prestations, légèrement supérieurs à ceux des requérant.es d'asile, tout en s'accompagnant de nombreuses limitations. Ces limitations concernent notamment l'accès à l'emploi et à la formation, les personnes admises provisoirement faisant face à des restrictions sur le marché du travail, où leurs diplômes et expériences professionnelles ne sont pas toujours reconnus, les cantonnant à des emplois peu qualifiés. Des obstacles similaires existent en matière d'accès à l'enseignement supérieur. À cela s'ajoutent des limitations en matière de regroupement familial ainsi qu'une absence de liberté de circulation au niveau international.

Comme évoqué précédemment, plusieurs travaux ont montré que les systèmes politiques et les cadres institutionnels participent à orienter les trajectoires migratoires et les possibilités de migration des individus. La recherche *Asydestination Europa – Eine Geographie der Asylbewegungen* (Efionayi-Mäder et al., 2001) conclut que les politiques d’asile et les aides sociales ont moins d’influence qu’on pourrait le supposer, contrairement à d’autres facteurs, tels que les réseaux familiaux et sociaux.

Dès lors, les éléments étudiés précédemment montrent que les trajectoires migratoires sont évolutives et influencées par les réseaux sociaux et familiaux, les expériences vécues au cours du parcours ainsi que les possibilités qui se présentent en chemin. Comprendre comment se construisent les aspirations migratoires et les représentations des destinations devient ainsi essentiel pour analyser les parcours menant au dépôt d’une demande d’asile en Suisse. Les premiers entretiens exploratoires vont en partie dans ce sens, puisque deux personnes interrogées sur quatre disent ne pas avoir eu, ou du moins pas de manière approfondie, connaissance de la Suisse avant d’y arriver. La littérature laisse toutefois encore ouverte la question de savoir à quel moment la Suisse devient une destination envisagée, et dans quelle mesure les aspirations qui orientent vers ce pays sont déjà constituées avant le départ ou se transforment au cours de la migration. Ces différents éléments permettent dès lors de formuler plusieurs hypothèses qui guideront l’analyse des entretiens.

3.5. Hypothèses de recherche

Le cadre théorique présenté ainsi que les premiers entretiens exploratoires effectués ont permis de distinguer plusieurs voies d’analyse sur la construction des aspirations migratoires et les trajectoires qui amènent les personnes migrantes à déposer une demande d’asile en Suisse. Ces observations permettent de formuler plusieurs hypothèses :

H1 : les aspirations migratoires ne sont pas figées au moment du départ mais évoluent au cours des parcours migratoires, influencées par les contraintes et opportunités.

H2 : La Suisse n’est pas envisagée de manière systématique comme une destination par les personnes qui y déposent une demande d’asile.

H3 : Les représentations des différents pays européens contribuent aux choix de destination.

H4 : Les trajectoires migratoires sont progressivement orientées par l'articulation de contraintes et d'opportunités rencontrées au cours du parcours, notamment les réseaux sociaux, les intermédiaires, les ressources disponibles et les cadres institutionnels.

4. Méthodologie

Ce chapitre présente la méthodologie mobilisée dans le cadre de ce travail. Il expose d’abord le positionnement méthodologique et épistémologique de la recherche, puis la constitution de l’échantillon et l’accès au terrain. Il présente ensuite les participant.e.s, le déroulement des entretiens et la méthode d’analyse, avant d’aborder les enjeux éthiques, l’anonymisation, la position de la chercheuse ainsi que les limites de la recherche.

4.1. Méthode de recherche

Ce travail repose sur une démarche qualitative, qui a été fondée sur des entretiens réalisés avec des personnes dont le point commun est d’avoir déposé une demande d’asile en Suisse.

Je me suis inscrite dans une posture constructiviste, qui considère la connaissance de la réalité comme située, relationnelle et produite à travers des processus d’interprétation (Flick, 2023). Selon Flick, les différentes approches constructivistes ont en commun de ne pas considérer la connaissance comme un simple reflet d’une réalité donnée, mais de s’intéresser aux processus par lesquels celle-ci est construite, interprétée et mise en forme.

Dans cette perspective, les récits recueillis ne sont pas compris comme une restitution directe des événements passés. Schütz considère que les connaissances reposent sur des constructions mobilisant des opérations d’abstraction, de généralisation, de formalisation et d’idéalisation, propres au niveau d’organisation de la pensée concerné (Schütz, 1962, cité dans Flick, 2023). Les participant.e.s organisent ainsi leur expérience et lui attribuent une signification lorsqu’il.elle.s racontent leur trajectoire. L’analyse scientifique constitue, à son tour, un autre niveau de construction, au cours duquel le.la chercheur.se sélectionne, regroupe et interprète les éléments des récits. Ce positionnement conduit à accorder une attention particulière aux significations que les participant.e.s attribuent à leur parcours, tout en tenant compte du contexte dans lequel leurs récits ont été produits. Il justifie le recours à des entretiens laissant une place importante à la narration, ainsi qu’à une analyse attentive aux transformations des aspirations au cours des trajectoires migratoires et à leur inscription dans des parcours de vie plus larges. L’analyse effectuée dans ce travail s’appuie sur un certain nombre de principes sans toutefois relever de la *Grounded Theory* (Glaser & Strauss, 1967) au sens strict. La construction du cadre théorique, la collecte des données et l’analyse ont la plupart du temps été menées de manière simultanée. Les quatre premiers entretiens ont été réalisés parallèlement à la construction du

cadre théorique. Bien qu'ils aient ensuite été intégrés au corpus final et mobilisés dans l'analyse, ils ont également rempli une fonction exploratoire. Leur analyse, débutée avant la réalisation de l'ensemble des entretiens, a permis de préciser progressivement la problématique et de formuler plusieurs hypothèses provisoires.

L'un des constats établis grâce à ce travail exploratoire est que la Suisse ne constitue pas nécessairement une destination de premier choix, définie avant le départ, mais peut devenir une destination au cours de la trajectoire, en fonction des contraintes, des rencontres et des informations disponibles notamment. Les entretiens suivants ont permis de mettre en lumière l'importance du rôle de la famille des acteur.ice.s dans les trajectoires migratoires.

Les premiers éléments d'analyse ont ainsi orienté la poursuite de la revue de littérature, l'évolution du cadre théorique ainsi que l'attention portée à certaines dimensions dans les entretiens suivants. Cette démarche rejoint le caractère itératif de la théorisation ancrée, qui repose notamment sur une analyse précoce des idées émergentes, sur la comparaison continue des données ainsi que sur des allers-retours entre collecte et analyse (Charmaz et Belgrave, 2012, pp. 347-348). De la même manière, les hypothèses formulées à partir des premiers entretiens n'ont toutefois pas été considérées comme des propositions à vérifier de manière définitive. Celles-ci ont plutôt servi de pistes provisoires, destinées à être précisées, nuancées ou remises en question au fil de l'analyse de l'ensemble du corpus. Les quatre premiers entretiens ne constituaient donc pas un corpus séparé, mais une première étape de l'analyse qui a contribué à orienter la suite de la recherche.

À noter enfin que la démarche ne relève pas pleinement de la théorisation ancrée, notamment parce que le recrutement n'a pas été orienté par un échantillonnage théorique destiné à développer, affiner et vérifier les catégories émergentes (Charmaz et Belgrave, 2012, p. 348).

4.2. Présentation des participant.e.s aux entretiens

Les huit participant.e.s à la recherche² avaient entre 19 et 44 ans au moment des entretiens. Si toutes les personnes interrogées étaient majeures au moment de la recherche, certaines avaient déposé leur demande d'asile alors qu'elles étaient mineures. Parmi elles, une personne était

² Vous trouverez, en annexe, une présentation plus détaillée des participant.e.s

arrivée en Suisse en tant que personne requérante d'asile mineure non accompagnée (RMNA), tandis que d'autres étaient accompagnées d'un ou de plusieurs membres de leur famille.

L'échantillon est majoritairement composé d'hommes, puisqu'il comprend sept hommes et une femme. Cette composition ne résulte pas d'un choix délibéré, mais des possibilités de recrutement et des personnes ayant accepté de participer. Elle pourrait toutefois être mise en relation avec la représentation plus importante des hommes par rapport aux femmes dans le domaine de l'asile spécifiquement.

Concernant les pays d'origine, ceux-ci correspondent également, dans les cas étudiés, au pays depuis lequel le parcours migratoire présenté lors de l'entretien a commencé. Deux personnes sont originaires d'Afghanistan. Deux personnes sont originaires de Turquie. Une personne est originaire de Syrie. Une autre personne est originaire du Kosovo. Enfin, deux participants ont souhaité que leur pays d'origine demeure confidentiel. De manière générale, certaines informations ont été présentées de façon synthétique afin de limiter les possibilités d'identification des participant.e.s.

4.3. Déroulement des entretiens

Les données ont été produites au moyen d'entretiens semi-directifs comportant une dimension narrative. La démarche se rapproche de l'entretien centré sur un problème décrit par Witzel, qui articule un guide thématique et des invitations à raconter des expériences biographiques liées à un objet en particulier. Cette forme d'entretien est caractérisée par une orientation vers le problème étudié, une adaptation à l'objet de recherche et une attention portée aux processus (Witzel, 2000, cité dans Flick, 2009). Les entretiens reposant sur une reconstruction rétrospective des trajectoires des participant.e.s, les récits recueillis ne constituent donc pas une reproduction objective et exhaustive des événements, mais la manière dont les personnes interrogées les interprètent avec du recul et le sens qu'elles leur donnent au moment de l'entretien.

La grille d'entretien servait à soutenir le déroulement du récit et à introduire des relances lorsque certains aspects restaient peu développés. Les questions portaient notamment sur la situation avant le départ, la formation du projet migratoire, le rôle de la famille et de l'entourage, les destinations envisagées, les événements vécus pendant le trajet et les circonstances du dépôt de la demande d'asile en Suisse. Des questions plus larges telles que « Qu'est-ce qui vous semble

important que je connaisse pour comprendre votre histoire/parcours ? » étaient également posées afin de laisser aux participant.e.s la possibilité d'aborder des dimensions qu'il.elle.s considéraient comme importantes.

Par ailleurs, au début de chaque entretien, je demandais aux participant.e.s si il.elle.s acceptaient que j'enregistre notre discussion, afin de pouvoir la retranscrire par la suite. Dans le but de favoriser un climat dans lequel les personnes se sentaient à l'aise et de rappeler le caractère volontaire de leur participation, j'ai insisté sur le fait qu'elles étaient libres de ne pas répondre à certaines questions sans avoir à justifier leur décision. Elles pouvaient également demander une pause ou mettre fin à l'entretien à tout moment. Une personne a souhaité interrompre l'entretien lorsque l'évocation d'un événement traumatique est devenue trop difficile sur le plan émotionnel. Nous avons alors arrêté l'entretien et décidé, selon son souhait, de le terminer par téléphone quelques jours plus tard.

Concernant la langue, un entretien s'est déroulé entièrement en anglais, un autre en partie en français et en partie en anglais, tandis que les six autres entretiens ont été réalisés entièrement en français.

Au sujet de la transcription, j'ai utilisé le logiciel « Spiik » pour produire une première version des transcriptions, ce qui m'a permis de gagner un temps précieux. J'ai ensuite repris chaque transcription en écoutant l'enregistrement audio afin de corriger les erreurs, les passages mal retranscrits et la ponctuation. Cette relecture était nécessaire, car le logiciel pouvait parfois retranscrire des mots différents de ceux qui avaient réellement été prononcés.

Une fois les entretiens retranscrits, corrigés et anonymisés, je les ai importés dans le logiciel ATLAS.ti afin de procéder à leur codage et à leur analyse.

4.4. Méthode d'analyse

L'analyse a suivi une démarche de codage thématique comparative inspirée de Flick (2009). Dans un premier temps, chaque entretien a été analysé comme un cas singulier. Une courte description de chaque trajectoire a été réalisée en tenant compte des éléments pertinents pour la question de recherche, notamment la situation précédant le départ, les aspirations initiales, les acteur.ice.s impliqué.e.s, les destinations envisagées, les principales étapes du trajet et les circonstances du dépôt de la demande d'asile.

À partir des premiers entretiens, des groupes thématiques et des codes ont progressivement été construits. Ceux-ci ont ensuite été confrontés aux autres cas et modifiés lorsque de nouveaux éléments ou des situations contradictoires apparaissaient. Cette structure thématique a permis de comparer les entretiens tout en conservant une attention à l'organisation propre et à la temporalité de chaque trajectoire.

L'analyse s'est ainsi déroulée selon une double logique. Une première analyse, centrée sur chaque cas, visait à reconstruire le déroulement de la trajectoire et l'évolution des aspirations dans le temps. Une seconde analyse, transversale, visait à comparer les cas afin d'identifier des régularités, des différences et des situations contrastées. Cette démarche a notamment conduit à accorder une importance croissante au rôle de la famille. Initialement envisagée comme un élément parmi d'autres du contexte social, cette dimension s'est avérée centrale dans plusieurs entretiens, notamment dans la formation du projet, son financement, le choix d'une destination ou l'encouragement au départ. Le cadre théorique et la grille d'analyse ont donc été ajustés au cours du travail.

4.5. Questions éthiques, anonymisation et confidentialité

Les enjeux éthiques ont jalonné l'ensemble de cette recherche, d'autant plus que certaines personnes interrogées se trouvaient dans des situations de vulnérabilité liées notamment à leur statut administratif, à l'incertitude de leur procédure d'asile et aux expériences parfois difficiles évoquées pendant les entretiens. La vulnérabilité n'est toutefois pas envisagée ici comme une caractéristique uniforme et/ou inhérente à toutes les personnes ayant déposé une demande d'asile. Elle est plutôt comprise comme une situation variable et contextuelle, qui peut être produite par l'interaction avec des facteurs individuels, sociaux, institutionnels et administratifs (Gilodi et al., 2024).

Clark-Kazak soulève néanmoins que « Dans les situations de migration forcée, les enjeux sont considérables en raison du statut juridique précaire des répondants, des relations de pouvoir inégal » (2017, p. 1). Certaines personnes qui ont participé à ma recherche étaient encore engagées dans une procédure d'asile au moment des entretiens et elles pouvaient craindre que leur participation ait des conséquences sur leur situation. Ces craintes ont d'ailleurs été exprimées par plusieurs personnes contactées, qui ont finalement choisi de ne pas participer à la recherche.

Au sujet de l'anonymisation, j'ai présenté les mesures prévues afin de préserver l'anonymat des participant.e.s au début de chaque entretien. Leur nom a été remplacé par un pseudonyme et certains éléments susceptibles de permettre une identification pouvaient être supprimés ou présentés de manière plus générale. J'ai également indiqué aux participant.e.s qu'il.elle.s pouvaient me signaler, à tout moment de l'entretien, qu'une information nécessitait une attention particulière ou qu'il.elle.s ne souhaitaient pas qu'elle soit utilisée. Deux personnes ont par exemple demandé que leur pays d'origine ne soit pas mentionné, ce qui a été respecté.

Le principe de consentement libre et éclairé suppose que les participant.e.s disposent des informations nécessaires pour décider de participer et qu'il.elle.s puissent revenir sur cette décision à tout moment de la recherche (Clark-Kazak, 2017). Avant chaque entretien, j'ai donc présenté l'objectif de la recherche, les thématiques susceptibles d'être abordées, l'utilisation prévue des données ainsi que les mesures de confidentialité et d'anonymisation. J'ai également rappelé que la participation était volontaire, que les personnes pouvaient refuser de répondre à n'importe quelle question sans devoir se justifier, demander une pause ou mettre fin à l'entretien à tout moment.

Le consentement n'a ainsi pas été considéré comme donné « une fois pour toutes » au début de l'entretien, mais comme un processus qui devait être maintenu. Cette question s'est posée concrètement lorsqu'une personne n'était plus en mesure de continuer l'entretien à la suite de l'évocation d'un événement traumatique, comme expliqué précédemment.

S'agissant du logiciel Spiik, son utilisation constitue rétrospectivement une limite en termes de confidentialité sur le plan de la protection des données. Les fichiers audios étant transmis sur un serveur externe et non pas uniquement de manière locale, je ne suis pas en mesure de garantir entièrement les conditions dans lesquelles ces données ont été conservées et traitées. Cette question aurait dû faire l'objet d'une vérification plus approfondie de ma part avant l'utilisation de cette application.

Enfin, l'anonymisation visait à éviter autant que possible l'identification des participant.e.s, tout en conservant le sens de leurs propos.

4.6. Réflexivité et catégorisation du terrain

Plusieurs questionnements ont également jalonné ma recherche. Le plus important concerne le choix de délimiter le terrain à partir de la catégorie juridique de « requérant.e d’asile ». Ce choix a été effectué de manière consciente dès le début de la recherche, tout en cherchant à lui trouver une alternative. J’aurais pu retenir une catégorie plus large, telle que celle de « personnes migrantes », mais celle-ci aurait regroupé des situations et des trajectoires diverses, dont certaines n’étaient pas liées au dépôt d’une demande d’asile. Le choix que j’ai réalisé n’est cependant pas neutre. Comme le souligne Dahinden (2016), le recours aux catégories issues des politiques ou des institutions migratoires peut conduire la recherche à les reprendre comme des catégories naturelles et à reproduire, voire à renforcer, la frontière entre les personnes désignées comme « migrantes » et les « autres ». J’ai donc choisi d’utiliser la catégorie de « requérant.e d’asile » comme un critère juridique et méthodologique de délimitation du terrain, et non comme une identité définissant entièrement les personnes interrogées. Je tiens donc à rappeler que les participant.e.s ne sont pas considéré.e.s comme un groupe homogène, puisque leurs parcours, leurs conditions de départ, leurs ressources, leurs situations socio-professionnelles, leur âge, leur genre et les significations attribuées à leur migration diffèrent largement.

Cette réflexion sur les catégories utilisées dans la recherche s’accompagne également d’un questionnement sur ma propre position dans le domaine d’enquête.

Plus largement, ma position de chercheuse suisse, n’ayant pas moi-même vécu de trajectoire migratoire comparable à celles étudiées, implique une distance vis-à-vis des expériences racontées. Cette position rappelle également que l’analyse proposée dans ce travail constitue une interprétation située des récits recueillis, produite à partir de ma propre position dans la relation d’enquête.

4.7. Limites de la recherche

Cette recherche présente plusieurs limites. Tout d’abord, le choix de rester au plus près des entretiens implique nécessairement une sélection des éléments mis en avant dans l’analyse. Il n’a pas été possible de restituer l’ensemble des trajectoires avec le même niveau de détail, ce qui a parfois créé une certaine frustration face à la richesse des récits recueillis. Par ailleurs,

certaines éléments ont dû être présentés de manière plus discrète ou plus générale afin de respecter les demandes de confidentialité formulées par certain.e.s participant.e.s. Une deuxième limite concerne la composition de l'échantillon. Le nombre de participant.e.s reste limité. Les résultats ne peuvent donc pas être généralisés à l'ensemble des personnes ayant déposé une demande d'asile en Suisse. Ils permettent plutôt de mettre en évidence certaines dynamiques et pistes d'analyse qui gagneraient à être approfondies dans le cadre d'une recherche menée auprès d'un échantillon plus large et plus diversifié.

L'échantillon présente également un déséquilibre en termes de genre et d'âge. Sept des huit participant.e.s sont des hommes et les personnes interrogées ont entre 19 et 44 ans. Les résultats rendent donc principalement compte des expériences de personnes relativement jeunes et majoritairement masculines. D'autres configurations de trajectoires pourraient apparaître auprès de personnes plus âgées ou dans un échantillon comprenant davantage de femmes.

5. Analyse

Pour faciliter la lecture, l'analyse est organisée en plusieurs dimensions thématiques. Celles-ci restent toutefois transversales et s'entrecroisent dans les trajectoires étudiées. Cette organisation constitue donc un choix analytique qui sépare, pour les besoins de l'exposé, des dimensions souvent étroitement liées et imbriquées dans les parcours migratoires.

5.1. Les fondements des aspirations migratoires

5.1.1. Les facteurs politiques

Comme l'a montré le cadre théorique, les aspirations migratoires et les trajectoires s'inscrivent notamment dans des mécanismes sociaux. Les entretiens font toutefois apparaître une place importante des facteurs politiques ou sécuritaires, qui apparaissent comme des éléments centraux dans la construction des aspirations migratoires des personnes interrogées. Comme nous allons le voir, les facteurs politiques et sécuritaires identifiés dans les entretiens n'occupent pas tous la même fonction au sein des trajectoires, même s'ils sont présents dans la totalité des récits.

Pour cinq des huit participant.e.s, le départ ne résulte pas d'un projet migratoire préalablement élaboré, mais d'une dégradation des conditions de sécurité dans leur pays d'origine, qu'elle soit soudaine ou progressive. Ces personnes expliquent n'avoir jamais envisagé d'émigrer définitivement avant que le conflit, les persécutions ou l'instabilité politique rendent leur maintien sur place impossible, ou en tout cas, particulièrement difficile. Dans ces situations, il semble que l'aspiration première ne consiste pas à rejoindre un pays spécifique, mais avant tout, à quitter un lieu devenu insécuritaire.

Le parcours de Mariam illustre cette dynamique, puisqu'elle déclare qu'elle a dû quitter l'Afghanistan les jours qui ont suivi l'arrivée au pouvoir des Talibans, en 2021. Son départ s'est fait dans la précipitation, en tentant d'abord d'embarquer dans un avion, à l'aéroport de Kaboul. L'aéroport étant « envahi de monde », Mariam, accompagnée de sa mère, son frère et sa sœur, se résignent finalement à rejoindre l'Iran par voie terrestre. Au-delà du risque encouru par beaucoup de personnes afghanes lors de la prise de pouvoir des Talibans, sa situation était d'autant plus dangereuse en raison du fait que le mari de sa mère travaillait pour le précédent gouvernement. Leur vie était ainsi directement en danger, et elle n'a d'ailleurs plus jamais eu

de nouvelles de son beau-père, pour qui elle ne sait pas ce qu'il est advenu, celui-ci n'ayant pas émigré. Mariam explique ainsi :

« j'avais tous mes programmes pour ma vie, pour l'université et même pour tout. C'est pour ça que je suis même maintenant choquée, parce que je ne trouve pas le chemin. J'avais tout imaginé, tout prévu en Afghanistan. »

Ce témoignage illustre le choc qu'induit une migration inattendue et imposée, qui interrompt des projets de vie déjà construits.

Le parcours de Luan est sensiblement différent, même si son parcours migratoire a également été produit par un conflit armé. Arrivé une première fois en Suisse par la voie de l'asile en 1991 en raison de la situation politique au Kosovo, il retourne dans son pays d'origine à la fin de la guerre, en 1999. Cependant, deux ans plus tard, il choisit de revenir en Suisse, estimant que les conditions de vie demeuraient trop précaires, voire dangereuses, malgré la fin du conflit armé :

« Vu qu'on avait toutes les bases ici en Suisse, donc j'ai grandi en Suisse, j'ai fait mes écoles ici, le système de vie était différent de là-bas et c'était assez difficile, surtout pour un pays qui venait de finir la guerre. C'était très très difficile de s'adapter, que ce soit professionnel, pour les études et tout. »

Ce témoignage illustre que la fin d'un conflit armé ne signifie pas nécessairement un retour rapide à des conditions de vie jugées satisfaisantes. Les conséquences économiques, institutionnelles et sociales du conflit continuent d'influencer les décisions migratoires, même lorsque les violences ont officiellement cessé. Luan parle également du traumatisme de la population où « ça pouvait partir à tout moment », par exemple s'il réclamait son salaire impayé.

La trajectoire d'Hamid illustre que la migration internationale n'est pas toujours envisagée comme une solution immédiate. Durant son enfance, sa famille adopte à plusieurs reprises des stratégies de mobilité interne afin d'échapper temporairement aux conflits qui opposaient, dans sa région natale, les talibans aux pouvoirs en place. Chaque retour dans le village témoigne d'un espoir que la situation puisse se stabiliser. Ce n'est qu'après la prise définitive de leur région par les Talibans, qui a eu lieu avant 2021 dans cette région, que le départ vers l'étranger

est considéré. C'est aussi à ce moment-là qu'Hamid est en âge de voyager. Son récit montre ainsi que la migration internationale peut être précédée de plusieurs tentatives de mobilité interne, avant que les possibilités de rester dans le pays ne se réduisent davantage.

D'autres récits mettent en évidence l'imbrication entre des difficultés personnelles et un contexte politique ou institutionnel défavorable. Les aspirations au départ ne résultent alors ni exclusivement de facteurs politiques, ni uniquement de situations individuelles, mais de leur combinaison. Le parcours d'Issa en constitue une première illustration. Celui-ci explique avoir quitté son pays d'origine en raison de conflits intrafamiliaux qui mettaient directement sa sécurité en danger. Toutefois, cette situation personnelle prend une dimension politique dans la mesure où les autorités étatiques étaient incapables de lui offrir une protection effective. L'absence de recours auprès des institutions a ainsi contribué à rendre son départ inévitable à ses yeux.

L'histoire d'Omar met quant à elle en lumière l'imbrication entre un contexte de répression politique et des événements de la sphère privée. Issu de la minorité kurde en Syrie, il avait été arrêté en 2004 à la suite de manifestations organisées après les violences ayant visé des supporters kurdes lors d'un match de football. Lorsqu'il débute par la suite un cursus universitaire, il découvre que son dossier personnel est « marqué d'une ligne rouge ». Selon les renseignements qu'il a pu obtenir, cette mention signifiait qu'il était désormais identifié par les autorités et qu'il lui serait impossible d'accéder à un emploi qualifié, quelles que soient ses études :

« s'ils vont trouver cette ligne rouge au-dessus de ton nom, c'est fini ».

Cette situation traduit non seulement une surveillance politique, mais aussi l'anticipation d'un avenir fortement limité par les discriminations institutionnelles. Ce contexte de vulnérabilité politique est finalement renforcé par une situation personnelle. À la suite d'une procédure judiciaire engagée par son ex-épouse, un proche l'avertit qu'il risquait d'être arrêté, voire condamné à une lourde peine, lors de sa comparution devant le tribunal, dans un contexte où la répression du régime syrien s'intensifiait à l'approche de la révolution de 2011. Son départ intervient ainsi au croisement de la répression politique déjà présente, et d'un événement privé qui conduit sa famille à estimer que son maintien en Syrie n'est plus envisageable. Si le contexte politique constitue ici un facteur déterminant, le rôle joué par l'entourage familial dans la

décision de quitter le pays sera analysé plus en détail dans la section consacrée aux facteurs familiaux.

Dans l'ensemble, les contextes politiques et sécuritaires occupent une place importante dans les huit récits recueillis, mais leur rôle varie selon les trajectoires. Pour cinq participant.e.s, ils constituent un élément déterminant du départ, qu'ils prennent la forme d'un événement brutal, d'une insécurité persistante ou d'une répression institutionnelle limitant durablement les perspectives. Dans les parcours d'Ömer et de Kerem, ces facteurs sont également mentionnés, mais ils s'articulent plus étroitement à d'autres dimensions personnelles. Chez Hamid, ils s'inscrivent quant à eux dans une succession de stratégies familiales de mobilité face à l'insécurité. Chez Ömer, ils se combinent à des aspirations personnelles et artistiques, chez Kerem, à des attaches antérieures avec la Suisse et à des difficultés familiales et administratives. Les facteurs politiques et sécuritaires ne produisent pas automatiquement la migration dans ces cas-là, mais pèsent dans la balance en articulation avec des expériences individuelles, les relations et les ressources disponibles.

5.1.2. L'influence des facteurs familiaux

Ensuite, les entretiens permettent de situer la place de la famille, qui peut constituer un acteur central dans la construction des aspirations migratoires. Pour tous les participant.e.s, elle intervient à différents moments du processus décisionnel, bien que son influence varie selon les situations.

Par exemple, dans le cas d'Omar, la famille va jouer un rôle déterminant puisqu'il explique :

« Je rentrais à la maison et ma famille, ils m'ont demandé de quitter. C'est eux qui ont préparé, la vérité je voulais pas quitter [la Syrie] (...). Pour eux, c'était très dangereux de me laisser à Damas. (...) ils ont demandé plusieurs fois j'ai dit : « non. Je reste à Damas, à côté de mon fils, même si je le vois une fois par semaine, il n'y a pas de problème. Mais il faut que je reste ici, je peux pas le quitter. ».

Se rendant compte que sa vie était en danger, puisqu'il risquait d'être condamné à la peine de mort, la famille d'Omar le pousse à quitter rapidement la Syrie. Elle organise l'ensemble de son départ et en assume le financement. Omar explique ainsi :

« Je n'ai rien... c'était pas moi qui ai payé, c'était même pas moi qui ai organisé. ».

Il est ensuite pris en charge par des passeurs, qui l'emmènent jusqu'en Suisse. Dans ce cas, la famille occupe un rôle central dans le processus migratoire : elle participe à la décision de partir, organise les modalités du voyage, en assure le financement et oriente le choix de la destination. Sa famille avait donc prévu son lieu de destination en Suisse, pays dans lequel l'un de ses frères avait immigré quelques années auparavant. Si Omar se dit aujourd'hui reconnaissant de ces décisions, il explique avoir eu besoin de temps pour accepter cette situation et reconstruire sa vie en Suisse.

D'autres entretiens révèlent par ailleurs que certaines personnes interrogées n'ont pas pris elles-mêmes la décision de migrer, mais ont suivi leur famille alors qu'elles étaient encore mineures. C'est le cas de Mariam, qui suit les décisions de sa mère tout au long du voyage. Dans les parcours de Luan et Kerem, les décisions prises par leurs parents durant l'enfance ont durablement façonné leurs aspirations migratoires. Leur première migration vers la Suisse, décidée par leur famille, a profondément influencé leurs représentations du pays et explique en partie leur décision d'y revenir à l'âge adulte.

Concernant Hamid, il explique avoir quitté l'Afghanistan avec son frère et son cousin. Mais dans cette situation, la famille ne constitue pas un facteur homogène. Alors que sa mère souhaitait que ses enfants restent auprès d'elle en Afghanistan, son frère aîné estimait au contraire que leur maintien dans le pays n'était plus envisageable.

« C'est mon grand frère qui l'a dit. [...] Ma maman, elle ne voulait jamais qu'on quitte. »

La décision de partir est dans ce contexte le fruit de négociations et de divergences au sein même de la famille, plutôt que d'un consensus familial. De plus, le voyage apparaît comme une démarche familiale plutôt qu'individuelle, puisque Hamid et son frère se soutiennent tout au long du parcours migratoire. Dans le récit d'Hamid, son frère aîné occupe d'ailleurs une position de décisionnaire en raison de la mort de leur père, puisqu'il décide du départ. Cet élément permet de supposer que l'influence familiale ne passe donc pas uniquement par les parents, mais peut également être exercée par d'autres membres de la fratrie selon les circonstances et les schémas familiaux. À noter que le statut d'Hamid est particulier, puisqu'il était mineur au moment de son voyage. Par ailleurs, le départ est également envisagé dans ce

récit comme une stratégie familiale visant à améliorer les conditions de vie de l'ensemble du foyer. Hamid explique que de nombreuses personnes quittent l'Afghanistan afin de soutenir financièrement leur famille restée là-bas. Son propre projet migratoire s'inscrit dans cette perspective, puisqu'il associe sa situation à la possibilité d'envoyer de l'argent à ses proches :

« On voit les gens qui sont en train de partir (...) ils veulent aider leur famille, mais nous aussi... on veut quitter notre pays pour aider notre famille. [...] Si on envoie 100 ou 200 francs, c'est beaucoup. Une famille peut vivre avec ça pendant un mois. »

Enfin, la famille constitue également une ressource tout au long du parcours migratoire. Différents membres de sa parenté constituent des ressources importantes, certains voyagent avec lui, d'autres financent une partie du trajet, tandis que les proches déjà installés en Suisse l'orientent dans le choix de sa destination. De plus, le voyage d'Hamid s'étant déroulé en plusieurs étapes, il a séjourné durant deux ans en Turquie chez un oncle. Le rôle de la famille ne s'arrête donc pas à la décision de quitter le pays.

Par conséquent, dans certaines situations, la famille n'est pas seulement à l'origine du projet migratoire. Elle participe activement à sa définition, voire prend en charge une partie des décisions relatives au départ, au financement du voyage et au choix de la destination. Les entretiens illustrent ainsi comment l'influence familiale prend des formes variées selon les parcours. Plus largement, les récits recueillis permettent de mettre en lumière que les aspirations migratoires ne relèvent que rarement d'une réflexion strictement individuelle, puisque ce n'est le cas que dans le récit d'Issa. Néanmoins, même dans sa situation, la famille est impliquée dans son départ puisqu'elle constitue une source de menace et c'est précisément celle-ci qu'il fuit. Partant, la famille constitue une ressource tout au long ou sur une partie du processus migratoire et le projet migratoire apparaît ainsi, dans plusieurs trajectoires, comme un projet collectif, même lorsqu'il est concrètement réalisé par une seule personne.

5.1.3. Les aspirations individuelles

Si la migration a été réalisée par la totalité des personnes interrogées, la question de savoir quelle place elle occupait en tant que projet de vie avant le départ apparaît très variable. Les entretiens mettent en avant des représentations contrastées de la migration : pour certains, elle constituait une possibilité déjà connue ou envisagée et pouvait être associée à la réalisation d'aspirations personnelles ou familiales, tandis que pour d'autres, elle semblait ne faire

aucunement partie d'un horizon futur. Les aspirations exprimées concernent notamment la sécurité, la liberté, les études ou encore le projet professionnel. Certaines personnes interrogées déclarent ainsi poursuivre plusieurs objectifs, tandis que d'autres ne formulent aucune aspiration particulière qu'elles auraient souhaité réaliser grâce à la migration.

Mariam illustre cette seconde situation. Elle explique n'avoir jamais envisagé de quitter l'Afghanistan, où elle avait déjà construit un projet d'avenir. Élève, elle préparait le concours d'entrée en médecine et se projetait dans le futur :

« j'étais à l'école, j'étais en train de préparer un examen de concours, c'est le plus grand examen que tu fais après la fin de l'école et c'est si célèbre en Afghanistan. J'étais déjà en train de préparer pour ça et je devais devenir médecin. »

Le départ d'Afghanistan intervient ainsi comme une rupture majeure, qui interrompt brutalement un projet de vie déjà bien défini. Ce déchirement apparaît encore aujourd'hui dans son récit, lorsqu'elle évoque les années qu'elle estime avoir perdues depuis son départ :

« Je vais déjà avoir 21 ans et j'ai perdu 5 ans de ma vie sans études, sans école, sans rien. Je suis venue quand j'avais 15 ans et maintenant j'ai 20 ans, je vais avoir 21 ans. Et jusqu'à présent, je n'ai rien, je n'ai pas de connaissances, comment je peux faire ? Je ne peux rien faire, je n'ai même pas de diplôme scolaire. Qu'est-ce que je peux changer ? »

Le récit de Mariam montre que la migration n'est pas toujours le résultat d'une aspiration à vivre ailleurs. Dans son cas, elle est avant tout vécue comme l'abandon forcé d'un avenir déjà imaginé dans son pays d'origine.

Dans le cas d'Hamid, et à l'inverse de Mariam, celui-ci évolue dans un contexte où la migration est largement représentée dans son environnement social. Même si Mariam déclare que beaucoup de personnes Hazaras ont quitté l'Afghanistan pour l'Australie, elle semble très distante de ceux-ci et déclare n'avoir jamais envisagé de suivre cette voie avant la prise de pouvoir des Talibans. Hamid explique quant à lui, comme indiqué précédemment, que beaucoup de jeunes afghans rejoignent l'Europe afin de soutenir financièrement leur famille, si bien que le départ apparaît comme une stratégie relativement connue et socialement intégrée. La migration est alors pensée comme un moyen potentiel d'améliorer ses conditions de vie,

également pour les proches, et non uniquement comme la réalisation d'un projet strictement individuel. Bien que Mariam et Hamid soient tous deux originaires d'Afghanistan, leurs récits mettent en évidence des rapports très différents à la migration avant le départ. Alors que Mariam ne se projetait aucunement à l'étranger et avait construit son avenir dans son pays d'origine, Hamid évoluait dans un environnement où le départ de ses pairs vers l'Europe constituait une stratégie relativement connue, notamment pour soutenir les proches restés au pays. Ces différences suggèrent que les représentations de la migration peuvent varier fortement au sein d'un même pays d'origine, et ne peuvent être comprises de manière homogène.

Pour Issa et Omar également, la migration ne constitue pas un moyen d'atteindre un objectif personnel, mais une réponse contrainte à une situation devenue intenable. Leurs histoires illustrent comment la migration interrompt des projets de vie déjà construits, plutôt qu'elle n'en ouvre de nouveaux. Omar, en lien avec sa situation en Syrie, explique qu'il disposait d'une situation professionnelle valorisée qu'il n'a pas retrouvée après avoir migré, et qu'il ne souhaitait en aucun cas quitter la Syrie :

« J'ai mes études pour que je travaille, tu sais, j'étais professeur de langue arabe. Là-bas [en Syrie], professeur de langue arabe, c'était quelque chose. J'étais dans l'enseignement public. »

Dans ces trajectoires, la migration apparaît ainsi principalement comme une stratégie de protection, qui met fin, parfois brutalement et rapidement, à des projets de vie élaborés dans le pays d'origine.

Pour d'autres participants, la migration apparaît comme une possibilité de réaliser des aspirations liées aux études, à des projets professionnels ou à la recherche d'une plus grande liberté. Didier, par exemple, n'avait jamais envisagé de quitter définitivement son pays d'origine. Par contre, il avait déjà envisagé de poursuivre, de façon temporaire, ses études à l'étranger afin de réaliser « peut-être la thèse », avant de revenir dans son pays natal. Son départ contraint transformera ce projet initial, ce qui sera développé dans la suite du travail.

Les aspirations liées aux études apparaissent également dans le récit d'Ömer. Toutefois, contrairement à Didier, pour qui les études représentaient en premier lieu un projet temporaire avant un retour dans son pays d'origine, le parcours universitaire d'Ömer transforme progressivement sa manière de concevoir son avenir. Ayant voyagé au cours de ses études

universitaires, Ömer explique que cette expérience a profondément transformé sa manière de penser et de percevoir son avenir. À son retour en Turquie, il ne parvient plus à se projeter dans la société turque, qu'il estime être incompatible avec ses aspirations artistiques et ses valeurs. Il déclare ainsi :

« quand je reviens à Istanbul après l'université, je ne me sens pas très bien, je ne vois pas ma place dans le futur là. Parce qu'après l'université, ton esprit est compliqué à changer. Tes idées ont changé. Tu prends, euh, en fait tu passes dans l'autre dimension comme (...) quand je reviens à Istanbul j'essaye de travailler avec quelqu'un et je vois que son idée n'est pas la même que moi. Et c'est aussi un gouvernement très islamique, très déprimant. C'est (...) peut-être que tu connais ce mot *haram*, c'est interdit. (...) pour mon idée, en art, au théâtre, rien n'est interdit. Cela doit être libre. Vos idées doivent être libres. Donc je prends juste ma veste, et je pars. »

Le séjour à l'étranger intervient dans le cas d'Ömer comme un élément déclencheur d'une transformation de ses aspirations. L'aspect du contexte politique turc n'est pas l'unique déclencheur de son départ, mais bien l'évolution de ses propres valeurs et de ses attentes vis-à-vis de son futur. Contrairement à Mariam, dont la migration interrompt brutalement un projet de vie, ou à Hamid, dont le départ s'inscrit dans un environnement où la migration est déjà largement présente, Ömer développe progressivement son projet migratoire à partir d'un changement dans ses aspirations personnelles.

Plus largement, les récits recueillis mettent en lumière que les aspirations associées à la migration sont loin d'être homogènes, et que celles-ci n'occupent pas la même position dans les projets de vie avant le départ du pays d'origine. Pour certains participants, migrer représente une opportunité de poursuivre temporairement des études, de vivre plus librement ou d'améliorer les conditions de vie de leur famille. Pour d'autres en revanche, la migration ne répond à aucune aspiration préexistante : elle est avant tout une stratégie de protection qui interrompt des projets de vie déjà construits dans le pays d'origine. Ces parcours invitent ainsi à considérer les aspirations migratoires dans leur singularité.

5.2. La reconfiguration des aspirations migratoires au cours des trajectoires

5.2.1. De la fuite à la transformation des projets de vie

Si l'ensemble des récits fait apparaître des transformations au cours de la trajectoire, celles-ci ne sont pas formulées avec la même précision par l'ensemble des participant.e.s. Les exemples développés ici n'expriment donc pas que ce processus ne concernerait que Mariam, Didier et Luan, mais ils ont été retenus parce que la configuration de leurs projets de vie apparaît particulièrement claire dans leurs récits. Trois formes de transformation se distinguent donc : la réduction d'aspirations initiales à des objectifs beaucoup plus immédiats, la possibilité de se projeter à nouveau une fois la sécurité atteinte et la confrontation des projets aux contraintes rencontrées dans le pays d'installation.

Ainsi, l'exemple de Mariam illustre une première forme de reconfiguration. Elle expliquait, dans un premier temps, son objectif professionnel en Afghanistan. La fuite et la recherche de sécurité relèguent au second plan le projet de vie qu'elle avait construit dans son pays d'origine. Les aspirations qui structuraient son avenir sont temporairement suspendues, au profit d'un objectif beaucoup plus imminent : trouver un lieu en sécurité où reconstruire sa vie. Elle déclare ainsi :

« Est-ce que mes attentes ont évolué ? Non, je suis très déçue. À cause de la migration, je n'étais pas prête. Je n'étais pas prête. [...] Retourner en Afghanistan, pour moi, c'est un peu... Moi, personnellement, je pense non. Peut-être jamais. »

Cependant, à la fin de l'entretien, Mariam déclare :

« J'espère de rester ici, je suis en train de faire tout, même si maintenant je n'ai pas l'éducation, mais je suis en train de programmer, comment je peux dire, mon avenir ici. Je suis en train d'apprendre la langue, j'ai même trouvé un apprentissage. »

Ce changement illustre que ses aspirations ne sont pas simplement abandonnées ou remplacées. Elles se reconfigurent progressivement en fonction des nouvelles possibilités qui se présentent. Alors que son avenir était initialement pensé en Afghanistan, Mariam commence petit à petit

à penser la Suisse comme un espace dans lequel elle envisage de reconstruire sa vie. L'apprentissage de la langue et la recherche d'un apprentissage témoignent de cette réorientation. Au-delà du changement de lieu dans lequel elle se projette, son récit montre également une transformation de la manière dont elle envisage son avenir. Là où elle se projetait auparavant dans des études de médecine, elle exprime désormais des objectifs plus immédiats :

« C'est tellement dur, je suis déjà fatiguée de tout, mais je vais essayer de mon mieux. Je ne veux pas faire de gros trucs maintenant. Je veux juste faire des choses simples. »

Son parcours permet d'envisager la migration non pas comme simplement le changement du lieu dans lequel le futur était envisagé, mais également comme une transformation de la manière dont l'avenir lui-même est pensé.

Le récit de Didier met en évidence une autre forme de reconfiguration. Avant son départ, il n'avait jamais envisagé une émigration définitive. Il avait certes imaginé de poursuivre temporairement ses études à l'étranger, mais avec l'idée de revenir ensuite dans son pays d'origine. La dégradation de sa situation sécuritaire transforme cependant complètement cet horizon. Au moment de partir, la possibilité de poursuivre des études ou de construire un projet professionnel devient secondaire face à l'urgence de protéger sa vie. Didier formule lui-même cette hiérarchisation :

« Quand j'ai quitté [pays d'origine], j'avais un seul objectif d'abord, c'était d'abord de pouvoir avoir la sécurité, de pouvoir protéger ma vie. (...) Et moi je pensais que si je protège ma vie, après, une fois que je suis en sécurité, (...) viendra le reste. Je pourrais essayer de faire des études, je pourrais essayer d'avoir un bon avenir, mais je voudrais d'abord protéger ma vie. »

Dans son cas, les aspirations liées aux études et à l'avenir ne disparaissent donc pas, mais sont durant un temps reléguées derrière un objectif jugé prioritaire. Didier explique d'ailleurs que le but de son départ n'était pas, dans un premier temps, de « construire une meilleure vie à l'étranger », mais avant tout d'être en sécurité, avant de pouvoir éventuellement reprendre des études et reconstruire sa vie. La sécurité apparaît ainsi comme une condition préalable à la possibilité de se projeter à nouveau. Une fois sa situation stabilisée en Suisse, les projets liés à la formation et à l'avenir professionnel peuvent progressivement retrouver une place dans son horizon. Au moment de l'entretien, Didier explique notamment vouloir poursuivre une

formation et avoir choisi de rester dans une région allophone, afin d'y apprendre la langue, qu'il considère comme une ressource susceptible d'élargir ses opportunités professionnelles.

Le parcours de Luan montre enfin comment les aspirations associées à une destination peuvent être reconfigurées lorsqu'elles sont confrontées aux conditions concrètes de l'installation. Son retour en Suisse s'inscrivait dans la volonté d'y reconstruire sa vie et d'y poursuivre des études. La Suisse représentait ainsi un espace dans lequel il pensait pouvoir retrouver des perspectives qui lui semblaient limitées au Kosovo. Cependant, une fois arrivé en Suisse, son projet s'est confronté aux contraintes économiques liées à son parcours migratoire. Luan avait emprunté une somme importante afin de financer le voyage, ce qui l'a amené à privilégier rapidement le travail afin de rembourser cette dette. Il explique :

« j'avais pas mal de dettes à essayer donc j'ai plutôt choisi, je me suis dit, je vais travailler pendant une année. (...) Après c'était plus possible de retourner [aux études]. Donc voilà, le but principal c'était ça, c'est de revenir ici, de construire une vie normale. »

Dans son cas, la destination ne change pas : la Suisse reste le lieu dans lequel il souhaite construire son avenir. Ce sont plutôt les modalités de ce projet qui se transforment. Alors qu'il envisageait notamment une reprise des études, les contraintes économiques liées à son voyage le mènent vers une insertion rapide dans le monde du travail. Son parcours montre ainsi que l'arrivée dans le pays envisagé ne signifie pas nécessairement la réalisation du projet tel qu'il avait été imaginé. Les aspirations continuent à être ajustées aux ressources disponibles et aux contraintes qui apparaissent après la migration.

Les récits de Mariam, Didier et Luan mettent ainsi en évidence différentes formes de transformation des projets de vie. Chez Mariam, un avenir déjà construit dans le pays d'origine est interrompu puis reformulé autour d'objectifs plus immédiats. Chez Didier, les aspirations liées aux études et à l'avenir sont temporairement mises au second plan par la recherche de sécurité, avant de pouvoir réapparaître une fois sa situation stabilisée. Chez Luan, enfin, un projet associé au retour en Suisse se confronte aux contraintes économiques de l'installation et doit être réorganisé. Ces exemples montrent que les aspirations ne se transforment pas uniquement à travers un changement de destination. Elles évoluent également dans leur contenu, leur temporalité et les moyens envisagés pour les réaliser. Cette lecture rejoint les approches qui considèrent les aspirations migratoires comme liées plus largement aux projets

de vie et aux possibilités perçues dans différents contextes, plutôt que comme des intentions entièrement définies avant le départ.

5.2.2. Les expériences migratoires antérieures comme fondement de nouvelles aspirations

Comme montré précédemment, les aspirations sont sujettes à évolution au fil des trajectoires. Par ailleurs, les récits de certain.e.s participant.e.s révèlent un mécanisme supplémentaire : les expériences migratoires passées peuvent elles-mêmes générer de nouvelles aspirations. Autrement dit, la migration ne transforme pas uniquement les projets de vie ; elle peut également créer de nouveaux projets migratoires qui n'auraient probablement pas émergé sans une expérience antérieure de la mobilité. Le parcours de Kerem illustre particulièrement ce phénomène. Arrivé en Suisse durant son enfance avec sa famille, il retourne plusieurs années plus tard en Turquie à la suite d'une décision prise par ses parents. Ce retour est vécu comme une rupture particulièrement difficile :

« Moi, la première année, j'ai beaucoup pleuré. Mes parents, ils ont vraiment hésité à repartir en Suisse à cause de moi, parce que je faisais que de pleurer, je faisais des scandales, etc. Au bout d'un moment, je me suis calmé, je me suis assagi. Mais par contre, j'avais toujours ce truc de « je veux quand même retourner, je veux faire ma vie là-bas ». »

Le retour en Turquie ne constitue toutefois pas uniquement une rupture avec le pays dans lequel Kerem avait grandi. Il s'accompagne également de difficultés familiales et sociales importantes, notamment la séparation conflictuelle de ses parents, des expériences de harcèlement ainsi que des violences sexuelles commises par un membre de sa famille. Kerem établit lui-même un lien entre ces expériences et son projet de retour :

« Et ouais, c'est un mélange de tout ça qui fait qu'au bout d'un moment, on [son frère et lui-même] n'en pouvait plus et on s'est dit on part, quoi. »

Son aspiration à revenir en Suisse se construit ainsi à la fois à partir des attaches qu'il avait créées durant son enfance et de la volonté de fuir un environnement qui est devenu une source de souffrance et d'insécurité. Forts de leurs attaches avec la Suisse, Kerem et son frère décident finalement d'y revenir sans informer pleinement leur père de leur projet. À leur arrivée, ils découvrent toutefois que leur permis B n'est plus valable. Cette contrainte administrative

conduit alors Kerem à déposer une demande d'asile. La demande d'asile ne constitue ainsi pas le projet initial de Kerem, mais une réponse à sa situation administrative. Le récit de Kerem illustre dans quelle mesure les aspirations migratoires peuvent être le produit d'expériences migratoires antérieures. Loin d'être figées, elles semblent se construire et se définir également au gré des mobilités.

Le parcours de Luan présente certaines similitudes avec celui de Kerem. Après avoir grandi en Suisse durant plusieurs années, il retourne au Kosovo. Cette expérience de retour dans son pays d'origine contribue de ce fait à faire émerger une nouvelle aspiration : revenir en Suisse, cette fois de sa propre initiative et en tant qu'adulte, afin d'y construire son avenir.

Si les expériences de Kerem et Luan font émerger une aspiration de retour en Suisse, les parcours d'Hamid et Ömer mettent en lumière une forme de transformation. Dans leur cas, ce sont les expériences vécues après leur arrivée en Suisse qui les conduisent à réévaluer cette destination et à envisager de nouveaux horizons.

Dans le cas d'Hamid, ce sont les expériences vécues après son arrivée en Suisse qui contribuent à faire émerger de nouvelles aspirations migratoires. Alors qu'il pensait pouvoir travailler dès son arrivée afin d'améliorer sa situation économique rapidement, il découvre que l'accès à l'emploi suppose une période de formation et d'apprentissage de la langue :

« Je pensais que quand j'allais là-bas [en Suisse], on devait pas étudier comme en Afghanistan [pour trouver du travail]. Mais quand on est venu ici, c'est pas la même chose. On doit étudier pour trouver du travail. Quand je suis venu ici, j'ai regardé, on doit étudier. »

Cette confrontation entre ses attentes initiales et les réalités du système suisse participe à une réévaluation de son projet migratoire. Au moment de l'entretien, Hamid envisage également de rejoindre l'Allemagne ou la Suède, qu'il associe à de meilleures opportunités financières et professionnelles, et donc à la possibilité de gagner davantage d'argent.

Le récit d'Ömer met en lumière une autre forme de réorientation. Son expérience de la procédure d'asile et de la vie en Suisse le conduit progressivement à une remise en question de l'image positive qu'il associait au pays. Au moment de l'entretien, Ömer se trouve dans l'obligation de quitter le territoire helvétique après le rejet de sa demande d'asile, situation qui

éclaire en partie son discours. Il exprime désormais une préférence pour la Belgique et les Pays-Bas, qu'il considère comme des pays davantage compatibles avec ses aspirations personnelles et artistiques, où les personnes « successful » seraient avantagées.

Les parcours d'Hamid et Ömer montrent que les représentations des destinations ne précèdent pas forcément la migration : elles continuent de se transformer après l'arrivée, selon les conditions d'accueil et les expériences institutionnelles. Dans les deux cas, l'expérience suisse les amène à réévaluer la capacité de ce pays à répondre à leurs aspirations et à envisager d'atteindre d'autres destinations. L'image que se font les individus des institutions du pays d'accueil semble donc participer à la reconfiguration des aspirations migratoires, en ouvrant ou limitant certaines possibilités.

Dans les entretiens réalisés, les expériences migratoires contribuent donc à produire deux formes de nouvelles aspirations. Elles peuvent susciter un projet de retour vers un pays dans lequel des attaches ont été développées, comme chez Kerem et Luan, ou conduire à envisager une migration ultérieure lorsque le pays d'arrivée ne correspond pas aux attentes initiales, comme chez Hamid et Ömer. L'arrivée en Suisse ne semble pas nécessairement clore la trajectoire migratoire, puisque celle-ci demeure ouverte à de nouvelles réorientations.

5.3. Comment la Suisse devient-elle une destination ?

5.3.1. Les représentations de la Suisse

Dès lors que l'ensemble des personnes interrogées ont finalement déposé une demande d'asile en Suisse, l'une des questions centrales des entretiens consistait à comprendre l'image qu'elles avaient de ce pays avant leur arrivée. Il s'agissait notamment de déterminer si leurs aspirations migratoires avaient été nourries par des représentations précises de la Suisse, ou si le choix de cette destination résultait d'autres mécanismes.

À la lumière des récits recueillis, il apparaît que les représentations de la Suisse occupent une place relativement limitée avant le départ. À l'exception de trois participants, les personnes interrogées disposaient de très peu d'informations sur ce pays. Les seules personnes ayant une connaissance concrète de la Suisse sont Kerem et Luan, qui y avaient déjà vécu durant leur enfance. Leurs représentations du pays ne reposent donc pas sur un imaginaire, mais sur une expérience personnelle, des attaches sociales et des souvenirs développés au cours d'une

première migration. Dans leurs récits, la Suisse est avant tout un espace de vécu, auquel ils demeurent attachés malgré le retour dans leur pays d'origine.

Ömer avait quant à lui une image positive de la Suisse :

« quand je suis venu ici pour la première fois, je pensais que la Suisse était le meilleur gouvernement du monde. Sans remise en question. La Suisse est la meilleure. »

Néanmoins, il ne s'explique pas sur cette perception.

À l'inverse, cinq des huit participant.e.s déclarent ne connaître la Suisse que de nom avant leur arrivée. Mariam et Omar expliquent notamment qu'il.elle.s ignoraient l'existence de quatre langues nationales. Issa indique quant à lui qu'il ne savait pas que le français était parlé en Suisse, alors qu'il envisageait auparavant la France comme destination, précisément en raison de la langue. Les récits montrent ainsi que cette méconnaissance ne concerne pas uniquement les institutions ou les politiques suisses, mais également les caractéristiques très générales du pays. Pour une majorité des personnes interrogées, la Suisse n'apparaît donc pas comme un espace précisément identifié avant le départ, voire même avant d'y arriver, mais plutôt comme un pays européen parmi d'autres.

Dans l'ensemble, les résultats suggèrent que les représentations de la Suisse n'expliquent qu'imparfaitement le dépôt d'une demande dans ce pays. Pour la majorité des personnes interrogées, elles apparaissent trop limitées pour avoir orienté, à elles seules, le choix de destination. La Suisse est rarement un objectif précisément défini avant le départ. Lorsqu'elle l'est, les représentations qui lui sont associées demeurent susceptibles d'être réévaluées au fil de la trajectoire migratoire. Au regard des entretiens, les trajectoires semblent davantage être façonnées par les contraintes rencontrées au cours du parcours migratoire, ainsi que par les acteurs qui orientent progressivement les personnes migrantes vers cette destination, dimensions qui seront analysées dans la section suivante.

5.3.2. Les acteurs et circonstances qui orientent vers la Suisse

Si les représentations de la Suisse semblent donc limitées avant le départ des personnes interrogées, la question se pose de savoir ce qui amène donc ces individus à y déposer une demande d'asile. Les entretiens mettent en lumière comment cette destination est rarement

envisagée dès l'origine. La Suisse s'inscrit plutôt dans un processus progressif au cours duquel différents acteurs et circonstances fournissent des informations, orientent les décisions ou rendent certaines trajectoires plus accessibles que d'autres. Les résultats rejoignent ainsi les travaux mettant en évidence le rôle des réseaux sociaux, des relations interpersonnelles et des expériences migratoires dans la construction des aspirations et l'orientation vers une destination.

Pour certains participants, et comme déjà discuté précédemment, la Suisse constitue une destination connue en raison d'une expérience de vie antérieure dans le pays. Kerem et Luan y avaient déjà vécu avant leur « dernière » demande d'asile. Leur orientation vers la Suisse ne repose donc pas principalement sur des informations transmises par des tiers, mais sur des connaissances personnelles et directes du pays. Par ailleurs, Kerem a construit un important réseau familial et amical en Suisse. Celui-ci l'a soutenu financièrement lors de son retour, mais également sur les plans psychologiques et logistiques. Luan dispose également d'un réseau familial et amical en Suisse, tandis que son réseau au Kosovo l'a aidé à financer son voyage. Dans ces deux trajectoires, l'expérience passée constitue une véritable ressource à la (re)migration : elle permet probablement de réduire l'incertitude associée à la destination et de contribuer à rendre un retour en Suisse envisageable et techniquement réalisable. Dans les deux trajectoires rencontrées, l'expérience passée pourrait être comprise comme une ressource migratoire, puisque c'est justement grâce à elle que Kerem et Luan disposent de repères et que la destination devient plus concrète que d'autres possibilités. En ce sens, ils sont les seuls participants qui avaient défini la Suisse comme destination dès leur départ.

Dans d'autres cas, ce sont les relations sociales qui participent directement à l'orientation vers la Suisse. Ömer, dans sa réflexion de vouloir quitter définitivement la Turquie pour l'Europe, est conseillé par des amis rencontrés dans une ville suisse lors d'un projet théâtral. Ceux-ci lui expliquent qu'au regard de son parcours, il pourrait facilement obtenir l'asile en Suisse. Ces échanges viennent renforcer les représentations positives qu'il s'était déjà construites du pays et l'orientent vers le dépôt d'une demande d'asile.

Le cas d'Omar met, quant à lui, en évidence le rôle des liens familiaux. Son frère résidant déjà à Lausanne constitue un point d'ancrage auprès duquel sa famille décide directement de « l'envoyer ». Son trajet est toutefois organisé par des passeurs, qui le font traverser la Turquie puis la Grèce avant de prendre l'avion via Bruxelles. Depuis là, un conducteur le conduit jusqu'à

Genève. Sa trajectoire résulte ainsi de l'articulation entre une présence familiale préalable et l'intervention d'intermédiaires qui disposent d'un contrôle important sur les modalités du déplacement. Le récit d'Omar montre cependant que ces intermédiaires ne garantissent pas un parcours linéaire. Les passeurs lui volent son téléphone portable ainsi que ses liquidités, le privant de ses contacts. Ce n'est qu'après sa rencontre avec une personne kurde à Bruxelles qu'il parvient à reprendre la direction de Genève. Les trajectoires d'Ömer et Omar illustrent ainsi comment les proches, les réseaux et certains intermédiaires participent à orienter les projets migratoires vers une destination particulière.

Les entretiens montrent toutefois que ces formes d'orientation ne concernent pas l'ensemble des trajectoires. Plusieurs répondants, notamment Issa et Didier, affirment dans un premier temps être arrivés « par hasard » en Suisse, sans avoir eu d'idée précise de cette destination. Pourtant, un examen plus approfondi de leurs récits met en évidence des mécanismes d'orientation plus diffus. Tous deux expliquent avoir suivi sur les réseaux sociaux des vidéos retraçant les parcours migratoires vers l'Europe et avoir échangé, au Maghreb, avec d'autres personnes migrantes, leur présentant l'Europe comme un espace offrant davantage de perspectives. Ces différentes sources d'information les orientent d'abord vers l'Italie, illustrant les mécanismes de circulation des connaissances décrits dans la littérature sur la *culture of migration*. Une fois en Italie, Didier est conseillé par d'autres personnes migrantes de poursuivre sa route vers la Suisse. Pour Issa, et comme dit précédemment, c'est en raison de ses connaissances de la langue française qu'il cherche à rejoindre la France. Nous verrons par la suite par quel biais il demandera l'asile en Suisse.

Ces parcours permettent de questionner l'orientation vers la Suisse, qui ne résulterait pas uniquement des proches ou de la famille, mais aussi d'informations circulant au sein des réseaux migratoires. Les mécanismes d'orientation mis en évidence ne reposent cependant pas seulement sur la circulation d'informations sur les itinéraires migratoires. Les échanges entre individus ou les contenus diffusés sur les réseaux sociaux semblent également contribuer à hiérarchiser les destinations européennes, en leur associant des perspectives différentes.

5.3.3. Entre choix, contraintes et contingences

Les expériences vécues dans les pays de transit constituent un premier facteur de réorientation des trajectoires. Pour plusieurs personnes interrogées, l'Italie constitue une étape importante qui modifie leurs aspirations. Si cinq des interrogé.e.s ont transité par l'Italie, pour trois d'entre

eux.elles, ce passage a été déterminant dans leur prise de décision. Didier explique par exemple que les conditions d'accueil auxquelles il est confronté rendent impossible son installation dans ce pays et que le système de santé n'est pas adéquat pour qu'il soit pris en charge. Face à cette situation, il décide de poursuivre sa route vers la Suisse, sur les conseils d'autres personnes migrantes rencontrées sur place, qui avaient transité elles-mêmes par là. Son récit met en lumière comment cette réorientation ne traduit pas nécessairement une aspiration initiale à rejoindre la Suisse, mais résulte plutôt d'une adaptation aux conditions rencontrées au cours du parcours. À noter ici que son projet initial était de rejoindre un pays limitrophe de son pays d'origine, mais sa migration s'est faite « en chaîne », puisque chaque pays ne correspondait pas à ses attentes, ce qui le poussait chaque fois à rejoindre un autre pays.

Dans le cas d'Issa, la trajectoire prend une autre tournure. Se trouvant également en Italie, il raconte :

« pour l'Italie, moi je ne voulais pas bouger, quitter là-bas, mais la situation, vraiment... ils traitent les migrants dans les camps, vraiment c'est compliqué, c'est compliqué. [...] moi, de base, j'avais pas l'intention de quitter même l'Italie, parce que j'étudiais là-bas. [...] c'était la santé et la sécurité, parce que je pense là-bas les gens sont cool. »

Face à cette situation, il entame un nouveau trajet à destination de la France, par voie ferroviaire. Il est toutefois arrêté à Zurich par les gardes-frontières, sans savoir qu'il se trouvait en Suisse. Les autorités deviennent ainsi, de manière involontaire, un acteur de réorientation de sa trajectoire en transformant un simple lieu de transit en pays de demande d'asile. Cette intervention marque un tournant dans son parcours, puisque la Suisse ne constituait jusque-là aucunement une destination dans ses projets.

Le cas de Mariam met également en évidence le poids des contraintes dans la reconfiguration des aspirations migratoires. Après un événement traumatique vécu en Italie, elle quitte précipitamment ce pays avec pour seul objectif de se mettre en sécurité. Le choix de la Suisse ne répond alors pas à un projet mûri de longue date, mais s'explique par une situation très concrète : la destination la plus rapidement desservie en train se trouvait en Suisse. Dans cette trajectoire, les contraintes, ou les dangers dans ce cas-là, liées au parcours migratoire vont directement redéfinir sa destination. La Suisse apparaît par-là moins comme un objectif recherché que comme la solution la plus accessible dans un contexte d'urgence.

Finalement, les récits recueillis permettent d'envisager la Suisse comme une destination rarement définie dès le départ. À l'exception des personnes qui y avaient déjà vécu, la majorité des participant.e.s possédaient peu de connaissances sur le pays et ne l'avaient pas envisagé comme objectif migratoire spécifique. La Suisse devient ainsi progressivement une destination au cours de la majorité des trajectoires, sous l'effet d'éléments variés. Les expériences migratoires antérieures, les liens familiaux, les réseaux sociaux, les autres personnes migrantes contribuent à transmettre des informations, à rendre certains itinéraires accessibles et surtout, à orienter les choix. Comme l'ont montré les récits, les événements rencontrés dans les pays de transit ou l'intervention des autorités peuvent également transformer une destination initialement inconnue et non envisagée comme lieu de dépôt d'une demande d'asile.

Les résultats invitent donc à considérer la Suisse non pas comme une destination pleinement sélectionnée avant le départ, mais comme une destination progressivement construite au cours de la trajectoire migratoire. Cette observation confirme la dimension changeante et évolutive des aspirations migratoires.

6. Discussion des résultats

Ce chapitre revient sur les principaux résultats de l'analyse afin de les mettre en relation avec le cadre théorique. Il montrera d'abord comment les départs étudiés se situent entre contrainte et capacité d'action, puis le rôle joué par la famille dans les différentes trajectoires. Il examinera ensuite la manière dont les aspirations se transforment au cours de parcours non-linéaires, avant de revenir sur la place particulière occupée par la Suisse comme destination.

6.1. Aspirations à migrer ou nécessité de quitter ?

Les facteurs politiques et sécuritaires identifiés dans les entretiens n'occupent pas tous la même fonction au sein des trajectoires, même s'ils sont présents dans la totalité des récits. Certains relèvent d'un contexte durable qui fragilise progressivement les possibilités de rester dans le pays d'origine. Les discriminations institutionnelles, l'instabilité politique, l'absence de protection effective ou encore les conséquences prolongées d'un conflit peuvent être, de ce fait, comprises comme des *drivers* prédisposants ou immédiats, au sens du cadre développé par Van Hear et al. (2018). Ils ne provoquent pas nécessairement un départ à eux seuls, mais ils contribuent à diminuer les perspectives, à augmenter le sentiment d'insécurité et à rendre la migration progressivement envisageable.

D'autres éléments interviennent de manière plus ponctuelle et identifiable. Une menace directe, une arrestation, une prise de pouvoir, l'intensification soudaine des violences ou l'annonce d'une possible condamnation peuvent alors agir comme des *drivers* déclencheurs, en précipitant concrètement la décision de partir. Dans ces situations, le départ apparaît moins comme la conséquence d'un facteur isolé que comme le moment où une situation déjà dégradée devient soudainement intenable. Le *driver* déclencheur prend donc sens à partir d'un ensemble de conditions préexistantes qui ont progressivement limité les possibilités de rester sur place.

Les récits invitent à comprendre cette classification de manière flexible. Un même facteur peut changer de fonction au cours du temps. Une situation de répression politique peut d'abord constituer un contexte général d'insécurité, puis devenir un *driver* immédiat lorsqu'elle affecte plus directement les conditions de vie, avant de se transformer en *driver* déclencheur à la suite d'un événement précis. Les catégories proposées par Van Hear et al. (2018) permettent dès lors de distinguer différentes temporalités du départ, mais qui ne correspondent pas nécessairement à des causes séparées.

Par ailleurs, les facteurs politiques et sécuritaires ne produisent pas leurs effets qu'en interaction avec d'autres dimensions. Les ressources familiales, les réseaux migratoires, les informations disponibles ou encore les moyens pécuniers peuvent agir comme des *drivers* médiateurs en facilitant, en orientant ou encore en contraignant le passage à l'action. Le danger peut donc être suffisamment important pour faire naître une volonté de partir, sans que le départ soit immédiatement réalisable. À l'inverse, l'existence de ressources à l'étranger, d'un financement familial ou d'une accessibilité technique par les voies migratoires peut transformer une aspiration au départ en possibilité concrète de migrer. Néanmoins, le dispositif d'enquête ne donne accès qu'aux récits de personnes ayant effectivement migré et déposé une demande d'asile en Suisse. Il ne permet donc pas d'appréhender les situations d'*involuntary immobility*, dans lesquelles des personnes souhaiteraient partir sans disposer des capacités ou des ressources nécessaires à la concrétisation de cette aspiration (Carling, 2002 ; Lubkemann, 2008).

Dès lors, les trajectoires qui ont été étudiées apparaissent comme le résultat de configurations complexes de *drivers*, dont la fonction et l'intensité évoluent dans le temps. Cette lecture permet de dépasser une explication basée sur une causalité unique par les conflits, les persécutions ou l'insécurité, qui ne conduisent pas mécaniquement et automatiquement à la migration, mais qui semblent devenir des moteurs du départ lorsqu'ils s'articulent à des situations personnelles, familiales et relationnelles, qui seront analysées dans la suite de ce travail.

De plus, la distinction entre contrainte et capacité d'action suppose de prendre en considération la manière dont les individus perçoivent et interprètent leur propre situation. Les conditions sociales ou politiques ne produisent pas les mêmes aspirations chez tout un chacun, puisqu'elles seront évaluées à partir de valeurs, de l'identité et des expériences propres à chaque individu. Le sentiment de ne plus pouvoir rester ne résulte donc pas automatiquement de contraintes objectivement observables, mais aussi de la perception d'une incompatibilité entre l'environnement dans lequel l'individu évolue et la vie qu'il estime lui correspondre ou du moins, qu'il considère comme souhaitable.

Le parcours d'Ömer illustre cette dimension subjective, puisqu'il présente son départ comme nécessaire, estimant que le contexte politique et social en Turquie l'empêche de vivre conformément à ses valeurs et à ses aspirations artistiques. Cette situation, vécue comme une forme de persécution, ne correspond toutefois pas nécessairement aux critères juridiques

appliqués par les autorités suisses. Son incompréhension révèle un décalage entre ce qu'il considère comme une persécution et sa qualification dans l'ordre juridique.

L'approche de de Haas (2021) permet précisément de prendre en compte cette dimension. Les individus ne réagissent pas mécaniquement aux mêmes conditions structurelles : leurs aspirations dépendent de la manière avec laquelle ils perçoivent les possibilités de réaliser leurs projets de vie dans leur environnement actuel ou ailleurs. La capacité de rester n'est ainsi pas comprise comme la seule possibilité matérielle ou juridique de demeurer dans un pays. Elle comporte également une dimension subjective, liée au fait de considérer cette vie comme acceptable et compatible avec ses aspirations.

Les résultats conservent l'intuition des modèles *push-pull*, selon laquelle les forces structurelles influencent les migrations, mais ils en montrent les limites lorsqu'elles sont envisagées comme des causes qui produisent mécaniquement le départ. Le cadre des *drivers* complexes proposé par Van Hear et al. (2018) a l'avantage de rendre compte de leur articulation et de leur évolution au cours des trajectoires.

Enfin, la place centrale occupée par les facteurs politiques et sécuritaires dans les récits recueillis invite à revenir sur la distinction entre migrations « forcées » et « volontaires ». Comme abordé dans la problématique, cette dichotomie a été largement remise en question dans la littérature, en raison de la difficulté à séparer nettement les départs contraints des décisions qui comportent une part de choix. Le dépassement de cette dichotomie permet de mieux reconnaître la capacité d'action des individus, sans pour autant minimiser les violences, les persécutions et les situations qui rendent le maintien dans le pays d'origine impossible ou particulièrement dangereux, voire contraire à la dignité d'un individu. Les entretiens montrent en effet que la contrainte n'exclut pas systématiquement toute capacité d'action. Même lorsque le départ est précipité par une menace directe, un conflit ou une persécution, les personnes interrogées et leur entourage peuvent encore intervenir dans le moment du départ, l'orientation vers une première destination ou encore les modalités du voyage. Elles ont généralement le choix entre plusieurs options, et leur capacité d'action se situe précisément là. Ces marges de décision restent néanmoins inégalement distribuées et profondément encadrées par les circonstances.

L'enjeu semble moins consister à classer les trajectoires dans l'une ou l'autre catégorie qu'à examiner la manière dont les personnes construisent leurs aspirations et mobilisent leurs marges de décision dans des contextes fortement contraints.

6.2. Des trajectoires migratoires comme processus familiaux

Après avoir discuté la place des contraintes et des marges de décision dans les départs, il s'agira maintenant d'examiner le rôle de la famille dans ces processus. L'analyse des données récoltées montre que la famille occupe une place dans la totalité des trajectoires, mais que son influence ne se manifeste ni au même moment ni de la même manière. Elle peut intervenir dans la formation de l'aspiration migratoire, dans la décision et l'organisation du départ, dans l'orientation de la destination, puis dans les attentes qui accompagnent l'installation. Elle apparaît même dans un récit comme une menace qui pousse à fuir. Les trajectoires apparaissent ainsi rarement comme des projets strictement individuels, puisque la famille intervient à différents moments du parcours. Ces résultats rejoignent la Nouvelle économie des Migrations, qui invite à déplacer l'unité d'analyse de l'individu vers le ménage (Stark & Bloom, 1985 ; Piguet, 2013). Dans plusieurs récits, le départ est effectivement discuté, décidé ou financé au sein de la famille et peut s'inscrire dans une stratégie de gestion des risques. Toutefois, les résultats invitent à élargir cette perspective, puisque les risques pris en compte ne sont pas uniquement économiques. Ils peuvent également être politiques ou personnels. Dans plusieurs récits, la famille intervient notamment pour protéger un ou plusieurs membres exposés à un danger.

Les récits montrent également que les membres d'une même famille ne partagent pas toujours le même avis sur le départ. Ils n'occupent pas non plus tous la même place dans la décision. Le cas d'Hamid l'illustre bien, puisque la décision du départ apparaît comme le résultat de désaccords et de négociations au sein de la famille, plutôt que comme une décision collective prise de manière unanime. Cette situation rejoint plus largement l'idée développée par Scalettaris et al. (2021) selon laquelle les relations familiales entourant la migration sont traversées à la fois par des formes de solidarité, des obligations et des contraintes.

La comparaison entre les plus jeunes participant.e.s montre aussi qu'ils n'occupent pas tous la même place dans les décisions prises par leur famille. Les parcours de Mariam et Hamid sont à cet égard assez différents : bien qu'ils aient migré à un âge proche, leur place dans le projet familial et leur marge de décision ne sont pas les mêmes. Cette différence invite à ne pas

considérer les jeunes personnes migrantes comme occupant une position homogène au sein de leur famille. Dans leur étude consacrée à de jeunes hommes afghans, Scalettari et al. (2021) montrent justement que vulnérabilité et capacité d'action peuvent être imbriquées. Il pourrait toutefois être intéressant d'élargir ce type de recherche à de jeunes femmes migrantes, afin d'examiner dans quelle mesure le genre peut également intervenir dans ces dynamiques migratoires, notamment dans la place occupée au sein des décisions familiales.

La famille intervient également comme une ressource de mobilité. Comme nous l'avons vu au cours de l'analyse, elle peut fournir des moyens financiers, des informations, ou encore un hébergement. Cette fonction rejoint celle des *drivers* de médiation, puisque les relations familiales peuvent faciliter, orienter ou contraindre le passage à l'action. Toutefois, le soutien familial peut également s'accompagner d'obligations. Scalettari et al. (2021) montrent notamment que, chez les jeunes hommes afghans étudiés, le financement du voyage et le soutien de la famille peuvent s'accompagner d'une forte attente de réussite et de redistribution. Chez Hamid, le projet migratoire est justement associé à la volonté de soutenir financièrement sa famille restée en Afghanistan. Son aspiration à poursuivre sa migration à destination de l'Allemagne ou de la Suède, qu'il associe à de meilleures perspectives pécuniaires, pourrait s'inscrire dans la continuité de cette responsabilité familiale. Il s'agit toutefois d'une interprétation de ma part, puisque cet élément n'est pas explicitement formulé lors de l'entretien.

Ensuite, les résultats montrent que la famille participe à la manière dont la Suisse devient une destination. Elle peut l'orienter directement, lorsque la présence d'un proche déjà installé rend le pays plus accessible, comme dans le parcours d'Omar. Elle peut aussi agir différemment, lorsque les décisions parentales anciennes ont produit une expérience préalable en Suisse, comme chez Luan et Kerem. Dans ces cas, la Suisse est connue à travers une expérience familiale concrète, soit parce qu'un proche y vit déjà, soit parce que la personne y a elle-même vécu auparavant. Scalettari et al. (2021) montrent que les représentations des destinations circulent notamment par les proches et les réseaux transnationaux et contribuent à hiérarchiser les différents pays européens. Dans les trajectoires étudiées ici, la famille peut intervenir de manière encore plus directe : la présence d'un proche en Suisse, ou une expérience antérieure du pays liée à une migration familiale, peut orienter vers cette destination.

La famille ne constitue toutefois pas toujours une ressource ou un soutien. Dans certains récits, les relations familiales sont aussi marquées par des conflits, des violences ou des contraintes qui participent au départ. Le parcours d'Issa montre ainsi que les relations intrafamiliales peuvent rendre le maintien dans le pays impossible, sans que la famille ne participe pour autant à l'organisation de la migration. La famille peut donc occuper des fonctions opposées selon les trajectoires : protéger, financer, orienter, contraindre ou produire elle-même un danger.

Les trajectoires étudiées apparaissent ainsi rarement comme strictement individuelles. La famille intervient dans la construction des aspirations, les possibilités de départ, l'orientation vers une destination, mais aussi dans certaines attentes qui se prolongent après l'arrivée. Son influence n'efface pas pour autant toute marge de décision individuelle, comme le montrent notamment les différences entre les parcours étudiés.

Ces éléments apparaissent dans mon étude, mais pourraient être approfondis dans une recherche spécifiquement consacrée aux liens familiaux.

6.3. Des aspirations transformées par des trajectoires non-linéaires

Les trajectoires étudiées ne se distinguent toutefois pas uniquement par les acteurs qui interviennent dans la décision. Les résultats montrent que les aspirations migratoires ne sont pas uniquement construites avant le départ, puis mises en œuvre au cours de la trajectoire. Elles continuent au contraire à évoluer au fil des expériences, des contraintes et des possibilités rencontrées. Les projets de vie de Mariam, Didier et Luan mettent par exemple en évidence que les aspirations peuvent être suspendues, réorganisées ou adaptées au cours de la migration. De la même manière, les parcours de Kerem, Luan, Hamid et Ömer montrent que les expériences migratoires peuvent elles-mêmes faire émerger des nouvelles aspirations, qu'il s'agisse d'un projet de retour ou de l'envie de rejoindre une nouvelle destination. Ces résultats rejoignent les approches qui envisagent les trajectoires migratoires comme des processus ouverts et non-linéaires, susceptibles de transformer les projets qui les ont initialement produites (Schapendonk et al., 2020). Cette perspective permet ainsi de mettre l'accent sur la migration comme un processus qui ne suit pas nécessairement un déroulement défini à l'avance. Schapendonk et Steel (2014) montrent notamment que les trajectoires ne suivent pas nécessairement une logique linéaire entre départ, déplacement et réinstallation : certains lieux initialement envisagés comme des destinations peuvent devenir des espaces de transit au cours

du parcours. Cette lecture apparaît pertinente au regard des récits recueillis, dans lesquels les périodes de mobilité alternent avec des phases d'immobilité ou d'installation temporaire. Ces moments ne constituent pas uniquement des interruptions dans la trajectoire, puisqu'ils participent eux aussi à la transformation des projets migratoires. Schapendonk et Steel (2014) insistent justement sur l'intérêt d'analyser ensemble mobilité et immobilité, afin de ne pas réduire la migration au seul fait d'un déplacement. Au fil des entretiens, certaines aspirations se transforment durant le trajet, tandis que d'autres évoluent au cours de périodes plus longues passées dans un pays ou même après l'arrivée en Suisse.

Les résultats montrent également que l'arrivée dans un pays ne constitue pas nécessairement la fin de la trajectoire migratoire. Les parcours de Kerem et Luan en sont un exemple, puisqu'ils ont tous les deux connu une première migration vers la Suisse, suivie d'un retour dans leur pays d'origine, avant qu'un nouveau projet de migration vers la Suisse n'apparaisse. À noter ici que leur départ de la Suisse, avant d'y revenir, s'est inscrit dans un choix délibéré et non dans une contrainte liée à un renvoi des autorités suisses. Dans le cas d'Hamid et Ömer, ce sont au contraire les expériences vécues après leur arrivée en Suisse qui les amènent à envisager d'autres destinations. Ces résultats rejoignent les travaux qui remettent en question l'idée d'une arrivée comme point final clairement identifiable de la migration, notamment en lien avec le possible renvoi lié à la procédure administrative, qui intervient chez Ömer, et n'est pas encore acté pour d'autres participants, qui espèrent au moment des entretiens une issue favorable de leurs recours (Brigden & Mainwaring, 2016). Moret (2020) montre également que des mobilités ultérieures peuvent apparaître après l'installation, notamment lorsque les expériences vécues dans le pays de résidence conduisent les personnes à réévaluer leurs possibilités et à envisager d'autres mobilités.

Le caractère non-linéaire des trajectoires ressort aussi du fait que plusieurs parcours se déroulent en différentes étapes. Plusieurs participant.e.s ont vécu ou séjourné dans différents pays avant d'arriver en Suisse. Le parcours d'Hamid en est un exemple. Avant même son départ international, sa famille avait déjà eu recours à plusieurs mobilités internes en Afghanistan afin d'échapper aux conflits. Son trajet vers l'Europe s'est ensuite poursuivi par différentes étapes, notamment en Iran puis en Turquie, où il a séjourné pendant plusieurs années avant de poursuivre sa route. Dans son cas, ces étapes ne semblent pas avoir été organisées dès le départ dans le but d'atteindre une destination finale précise, mais correspondent selon lui à des tentatives successives de trouver un lieu où une installation pouvait devenir possible. Ces

trajectoires peuvent être rapprochées du concept de *stepwise migration* développé par Paul (2011). Celui-ci montre que la migration peut se dérouler par étapes successives et être réajustée en fonction des contraintes rencontrées, les pays intermédiaires pouvant également permettre d'accumuler certaines ressources en vue de poursuivre la migration. Plusieurs trajectoires étudiées présentent cette configuration. Elles invitent toutefois à nuancer la place occupée par la destination finale : dans plusieurs récits, la Suisse n'est pas clairement définie dès le départ et apparaît progressivement comme une possibilité au cours des différentes étapes. Celles-ci apparaissent également comme des moments durant lesquels les individus réévaluent leurs possibilités de rester sur place ou, au contraire, de reprendre leur mobilité. Les contraintes rencontrées, les informations obtenues en cours de route, les relations sociales ou encore les possibilités offertes dans les différents lieux traversés peuvent ainsi modifier progressivement le projet migratoire. Les étapes de la migration ne constituent donc pas uniquement des moyens qui permettraient d'atteindre une destination choisie au préalable, mais elles semblent également participer à la construction de cette destination « petit à petit ».

Le caractère non-linéaire des trajectoires ne concerne ainsi pas uniquement les déplacements géographiques. Il concerne également la manière dont les aspirations migratoires évoluent au cours du parcours. Une destination peut être abandonnée, réévaluée ou apparaître progressivement comme une possibilité au fil des expériences vécues. Cette dimension apparaît particulièrement importante pour comprendre la place occupée par la Suisse dans les trajectoires étudiées, puisque celle-ci ne constitue pas de façon systématique une destination envisagée dès le départ.

6.4. Suisse par hasard ou comme destination progressivement construite

Cette transformation progressive des aspirations permet enfin de revenir à la question centrale de ce travail : pourquoi la Suisse devient-elle, dans certaines trajectoires, le pays où une demande d'asile est finalement déposée ? Les résultats montrent toutefois qu'il est ardu d'y répondre en identifiant un facteur unique ou une préférence pour la Suisse qui aurait existé avant le départ du pays d'origine. Pour la majorité des participant.e.s, la Suisse ne constitue ainsi pas une destination clairement envisagée avant le départ. Les résultats invitent ainsi, tout d'abord, à nuancer les approches qui accordent une place importante aux représentations préalables des destinations dans l'orientation des trajectoires migratoires. Comme exposé au

cours du cadre théorique, plusieurs travaux montrent que les pays européens peuvent être hiérarchisés en fonction des représentations qui circulent dans les réseaux transnationaux, certaines destinations étant associées à davantage de sécurité, de réussite ou de possibilités d'intégration. Les entretiens réalisés montrent toutefois que cette hiérarchisation ne suppose pas nécessairement une connaissance précise du pays finalement rejoint. Dans la majorité des récits, la Suisse était peu connue avant l'arrivée et ne constituait pas une destination définie à l'avance. Ces résultats suggèrent ainsi que les aspirations peuvent être orientées vers une région globale, à savoir l'Europe, ou vers certaines possibilités, sans être immédiatement attachées à un pays en particulier.

Cette observation peut être rapprochée du cadre des aspirations et capacités développé par de Haas (2021). Les aspirations migratoires y sont comprises comme liées aux projets de vie plus généraux des individus ainsi qu'à la manière dont ils perçoivent les possibilités offertes ailleurs. Dans cette perspective, le fait que la Suisse ne soit pas précisément envisagée avant le départ ne signifie pas l'absence d'aspiration migratoire. Plusieurs participant.e.s expriment en effet des aspirations liées à la sécurité, aux études, à l'autonomie ou à l'amélioration des conditions de vie, alors que la destination reste encore ouverte. La trajectoire participe ensuite à préciser ou à transformer les destinations possibles.

Les résultats rejoignent également les approches qui mettent en avant le caractère socialement construit des aspirations migratoires. Les réseaux familiaux, les relations sociales et les expériences migratoires en tant que telles rendent certaines destinations « plus visibles ». La Suisse ne deviendrait donc pas uniquement une destination parce qu'elle serait considérée comme particulièrement attractive, mais aussi parce qu'elle entre progressivement dans le champ des possibles. Cette dimension en lien avec les relations, notamment familiales, apparaît particulièrement importante dans les trajectoires où la présence de proches ou une expérience antérieure en Suisse semble réduire l'incertitude associée à ce pays et au contraire, à y attirer les individus.

Ces observations permettent également de nuancer le rôle attribué aux politiques d'asile dans le choix de destination (not. Scalettaris et al., 2021; Schapendonk et al., 2020), et rejoignent l'analyse d'Efionayi-Mäder et al. (2001) selon laquelle les politiques d'asile ont un effet moindre sur les trajectoires en comparaison avec les réseaux familiaux et sociaux. Les entretiens réalisés vont également dans ce sens, puisque les participant.e.s ne décrivent que rarement la

Suisse comme ayant été choisie en raison d'une connaissance précise de son fonctionnement de manière générale. Les conditions concrètement accessibles rencontrées au cours du trajet, les relations mobilisées et les possibilités accessibles paraissent davantage intervenir dans l'orientation vers ce pays. Il s'agit aussi de souligner que la Suisse apparaît comme une destination dans trois récits sur huit après une mauvaise expérience en Italie, qui était initialement pensée comme une destination finale.

Le cadre des aspirations et capacités de de Haas (2021), ainsi que l'approche des *drivers* développée par Van Hear et al. (2018), permettent d'appréhender la migration entre volonté et contraintes, dans un cadre conceptuel complexe qui permet de rendre compte des trajectoires individuelles. Les individus disposent en effet de marges de manœuvre, mais celles-ci s'exercent dans un espace des possibles structuré par les ressources, les relations sociales, les politiques migratoires dans une mesure potentiellement moindre, et les événements effectivement rencontrés. Dans cette perspective, la Suisse peut devenir une destination sans avoir été un objectif clairement pensé et établi au moment du départ.

6.5. Discussion des hypothèses

Les résultats permettent de revenir sur les quatre hypothèses formulées à partir du cadre théorique et des premiers entretiens exploratoires.

H1 : les aspirations migratoires ne sont pas figées au moment du départ mais évoluent au cours des parcours migratoires, influencées par les contraintes et opportunités.

Cette première hypothèse est confirmée par les entretiens. Les aspirations évoluent au cours des trajectoires et après l'arrivée, sous l'effet des expériences, contraintes et possibilités rencontrées.

H2 : La Suisse n'est pas envisagée de manière systématique comme une destination par les personnes qui y déposent une demande d'asile.

Cette hypothèse est également globalement confirmée par l'étude réalisée. La Suisse n'est pas une destination préalablement définie pour la majorité des participant.e.s. Elle l'est néanmoins dans certaines trajectoires, en particulier chez les participants ayant déjà vécu dans le pays auparavant.

H3 : Les représentations des différents pays européens contribuent aux choix de destination.

Cette hypothèse est nuancée par les résultats. Les représentations des destinations interviennent, mais leur rôle est secondaire par rapport aux relations, expériences et possibilités effectivement accessibles.

H4 : Les trajectoires migratoires sont progressivement orientées par l'articulation de contraintes et d'opportunités rencontrées au cours du parcours, notamment les réseaux sociaux, les intermédiaires, les ressources disponibles et les cadres institutionnels.

Cette hypothèse est en partie confirmée par les résultats, puisque les trajectoires résultent de l'articulation, en constante évolution, entre contraintes, ressources, réseaux et événements rencontrés. Toutefois, chaque élément agit avec une force différente selon les acteur.ice.s et les trajectoires.

7. Conclusion

Cette recherche avait pour objectif de comprendre comment se construisent les aspirations migratoires qui orientent les trajectoires menant au dépôt d'une demande d'asile en Suisse. Les résultats montrent que les aspirations des participant.e.s à cette recherche ne sont pas figées au moment du départ, mais bien qu'elles évoluent au fil des expériences, des contraintes, des ressources et des relations rencontrées au cours du parcours. Les facteurs politiques et sécuritaires occupent une place importante, tout comme la famille, qui peut soutenir, orienter ou parfois contraindre les trajectoires.

L'analyse met également en évidence que, pour la majorité des personnes interrogé.e.s, la Suisse n'est pas définie dès le départ comme une destination, à moins d'y avoir eu une expérience de vie. La Suisse devient ainsi progressivement une possibilité à travers les réseaux familiaux et sociaux, les informations obtenues en cours de route et les circonstances rencontrées. Le choix de la destination apparaît ainsi moins comme une préférence fixe que comme une construction progressive au sein des trajectoires non linéaires.

Ces résultats doivent toutefois être replacés dans les limites d'une recherche qualitative menée auprès d'un échantillon restreint et déséquilibré en termes de genre. Ils ouvrent néanmoins plusieurs pistes de recherche. Le rôle de la famille mériterait notamment d'être approfondi afin de mieux comprendre le rôle qu'elle joue dans l'orientation des trajectoires. Il serait également intéressant d'étudier plus spécifiquement la manière dont les aspirations continuent à se transformer après l'arrivée en Suisse, puisque celle-ci ne semble pas nécessairement marquer la fin de la trajectoire migratoire.

8. Bibliographie

Achermann, C. (2004). Réflexions sur la nationalité et l'intégration : Exemple de la ville de Bâle (Suisse). Dans Comité des experts sur la nationalité du Conseil de l'Europe (Éd.), *3e Conférence européenne sur la nationalité, 11-12 octobre 2004 : La nationalité et l'enfant*. Conseil de l'Europe.

Affolter, L. (2021). *Asylum matters: On the front line of administrative decision-making*. Palgrave Macmillan. <https://doi.org/10.1007/978-3-030-61512-3>

Akoka, K. (2018). Réfugiés ou migrants ? Les enjeux politiques d'une distinction juridique. *Nouvelle revue de psychosociologie*, 25(1), 15–30. <https://doi.org/10.3917/nrp.025.0015>

Alarcón, R. (1992). Norteamericanización: Self-perpetuating migration from a Mexican town. Dans J. Bustamante, C. Reynolds, & R. Hinojosa (Éds.), *U.S.-Mexico relations: Labor market interdependence* (pp. 302–318). Stanford University Press.

Amarelle, C. (Éd.). (2012). *L'intégration des étrangers à l'épreuve du droit suisse*. Stämpfli.

Bakewell, O., Engbersen, G., Fonseca, M. L., & Horst, C. (Éds.). (2016). *Beyond networks: Feedback in international migration*. Palgrave Macmillan.

Boillet, V., & Demay, C. (2021). Access to political rights in Switzerland: Critique of the naturalisation process as a source of exclusion. *Sui Generis*. <https://doi.org/10.21257/sg.186>

Bourdieu, P. (1993). « Comprendre ». Dans P. Bourdieu (dir.), *La Misère du monde* (pp. 903-925). Paris : Seuil.

Bredeloup, S. (2013). The figure of the adventurer as an African migrant. *Journal of African Cultural Studies*, 25(2), 170–182. <https://doi.org/10.1080/13696815.2012.751870>

Brigden, N., & Mainwaring, C. (2016). Matryoshka journeys: Im/mobility during migration. *Geopolitics*, 21(2), 407-434. <https://doi.org/10.1080/14650045.2015.1122592>

Carling, J. (2002). Migration in the age of involuntary immobility: Theoretical reflections and Cape Verdean experiences. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 28(1), 5–42. <https://doi.org/10.1080/13691830120103912>

Castles, S. (2004). Why migration policies fail. *Ethnic and Racial Studies*, 27(2), 205–227. <https://doi.org/10.1080/0141987042000177306>

Castles, S., & Kosack, G. (1973). *Immigrant workers and class structure in Western Europe*. Oxford University Press.

Charmaz, K., & Belgrave, L. L. (2012). Qualitative interviewing and grounded theory analysis. In J. F. Gubrium, J. A. Holstein, A. B. Marvasti, & K. D. McKinney (Eds.), *The SAGE Handbook of Interview Research: The Complexity of the Craft* (2nd ed., pp. 347-365). SAGE.

Clark-Kazak, C. (2017). Considérations en matière d'éthique de la recherche auprès de personnes en situation de migration forcée. *Refuge*, 33(2), 3–10. <https://doi.org/10.7202/1043058ar>

Czaika, M., & de Haas, H. (2013). The effectiveness of immigration policies. *Population and Development Review*, 39(3), 487–508. <https://doi.org/10.1111/j.1728-4457.2013.00613.x>

Dahinden, J. (2016). A plea for the 'de-migranticization' of research on migration and integration. *Ethnic and Racial Studies*, 39(13), 2207–2225. <https://doi.org/10.1080/01419870.2015.1124129>

D'Amato, G., Wanner, P., & Steiner, I. (2019). Today's migration-mobility nexus in Switzerland. Dans I. Steiner & P. Wanner (Éds.), *Migrants and expats: The Swiss migration and mobility nexus* (pp. 3–19). Springer. https://doi.org/10.1007/978-3-030-05671-1_1

Dubow, T., & Kuschminder, K. (2021). Family strategies in refugee journeys to Europe. *Journal of Refugee Studies*, 34(4), 4262–4278. <https://doi.org/10.1093/jrs/feab018>

Efionayi-Mäder, D., Chimienti, M., Dahinden, J., & Piguet, E. (2001). *Asyldestination Europa: Eine Geographie der Asylbewegungen*. Seismo.

de Haas, H. (2021). A theory of migration: The aspirations-capabilities framework. *Comparative Migration Studies*, 9(1), Article 8. <https://doi.org/10.1186/s40878-020-00210-4>

De Haas, H. (2003). *Migration and development in southern Morocco: The disparate socio-economic impacts of out-migration on the Todgha Oasis Valley* [Thèse de doctorat, Radboud University Nijmegen].

Flick, U. (2009). *An introduction to qualitative research* (4th ed.). SAGE Publications.

Flick, U. (2023). *Qualitative research* (7th ed.). SAGE Publications.

Gilodi, A., Albert, I., & Nienaber, B. (2024). Vulnerability in the context of migration: A critical overview and a new conceptual model. *Human Arenas*, 7(3), 620–640. <https://doi.org/10.1007/s42087-022-00288-5>

Glaser, B. G., & Strauss, A. L. (1967). *The discovery of grounded theory: Strategies for qualitative research*. Aldine Publishing.

Huijsmans, R. (2015). Children and young people in migration: A relational approach. Dans C. N. Ní Laoire (Éd.), *Movement, mobilities and journeys* (Vol. 6, pp. 45–66). Springer.

Lee, E. S. (1966). A theory of migration. *Demography*, 3(1), 47–57. <https://doi.org/10.2307/2060063>

Lindley, A., & Van Hear, N. (2007). *New Europeans on the move: A preliminary review of the onward migration of refugees within the European Union*. COMPAS, University of Oxford.

Loretan, A., & Wanner, P. (2017). *The determinants of naturalization in Switzerland between 2010 and 2012* (Working Paper No. 13). NCCR On the Move.

Lubkemann, S. C. (2008). Involuntary immobility: On a theoretical invisibility in forced migration studies. *Journal of Refugee Studies*, 21(4), 454–475. <https://doi.org/10.1093/jrs/fen043>

Massey, D. S., & García España, F. (1987). The social process of international migration. *Science*, 237(4816), 733–738. <https://doi.org/10.1126/science.237.4816.733>

Massey, D. S. (1986). The social organization of Mexican migration to the United States. *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 487(1), 102–113. <https://doi.org/10.1177/0002716286487001006>

Massey, D. S., Arango, J., Hugo, G., Kouaouci, A., Pellegrino, A., & Taylor, J. E. (1993). Theories of international migration: A review and appraisal. *Population and Development Review*, 19(3), 431–466. <https://doi.org/10.2307/2938462>

Massey, D. S., Arango, J., Hugo, G., Kouaouci, A., Pellegrino, A., & Taylor, J. E. (1998). *Worlds in motion: Understanding international migration at the end of the millennium*. Clarendon Press / Oxford University Press.

Massey, D. S., Durand, J., & Malone, N. J. (2002). *Beyond smoke and mirrors: Mexican immigration in an era of economic integration*. Russell Sage Foundation.

Miaz, J. (2017). *Politique d'asile et sophistication du droit : Pratiques administratives et défense juridique des migrants en Suisse (1981–2015)* (Thèse de doctorat non publiée). Université de Lausanne et Université de Strasbourg.

Monsutti, A. (2004). *Guerres et migrations : Réseaux sociaux et stratégies économiques des Hazaras d'Afghanistan*. Institut d'ethnologie de Neuchâtel / Maison des sciences de l'Homme.

Monsutti, A. (2005). *War and migration: Social networks and economic strategies of the Hazaras of Afghanistan*. Routledge.

Monsutti, A. (2007). “Migration as a Rite of Passage: Young Afghans Building Masculinity and Adulthood in Iran”, *Iranian Studies*, 40(2).

Moret, J., Baglioni, S., & Efionayi-Mäder, D. (2006). *The path of Somali refugees into exile: A comparative analysis of secondary movements and policy responses* (Rapport 46). Swiss Forum for Migration and Population Studies.

Moret, J. (2020). *Mobility capital: Somali migrants' trajectories of (im)mobilities and the negotiation of social inequalities across borders*. *Geoforum*, 116, 235–242. <https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2017.12.002>

Office fédéral de la statistique. (s.d.). *Population selon le statut migratoire*. Consulté le 10 juin 2026, sur <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/migration-integration/selon-statut-migratoire.html>

Osella, F., & Osella, C. (2000). Migration, money and masculinity in Kerala. *Journal of the Royal Anthropological Institute*, 6(1), 117–133. <https://doi.org/10.1111/1467-9655.t01-1-00007>

Paul, A. M. (2011). Stepwise international migration: A multistage migration pattern for the aspiring migrant. *American Journal of Sociology*, 116(6), 1842–1886. <https://doi.org/10.1086/659641>

Piguet, E. (2013). Les théories des migrations : Synthèse de la prise de décision individuelle. *Revue européenne des Migrations Internationales*, 29(3), 141-146.

Piguet, E. (2019). *Asile et réfugiés : Repenser la protection*. Presses polytechniques et universitaires romandes, coll. « Le Savoir suisse ».

Reichert, J. S. (1981). The migrant syndrome: Seasonal U.S. wage labor and rural development in central Mexico. *Human Organization*, 40(1), 56–66. <https://doi.org/10.17730/humo.40.1.863172638258m120>

Sassen, S. (1988). *The mobility of labor and capital: A study in international investment and labor flow*. Cambridge University Press.

Sayad, A. (1999). *La double absence*. Seuil.

Scalettaris, G., Monsutti, A., & Donini, A. (2021). Young Afghans at the doorsteps of Europe: The difficult art of being a successful migrant. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 47(3), 519–535. <https://doi.org/10.1080/1369183X.2019.1618250>

Schapendonk, J., & Steel, G. (2014). Following migrant trajectories: The im/mobility of Sub-Saharan Africans en route to the European Union. *Annals of the Association of American Geographers*, 104(2), 262-270. <https://doi.org/10.1080/00045608.2013.862135>

Schapendonk, J., van Liempt, I., Schwarz, I., & Steel, G. (2020). Re-routing migration geographies: Migrants, trajectories and mobility regimes. *Geoforum*, 116, 211-216. <https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2018.06.007>

Schütz, A. (1962). *Collected papers I: The problem of social reality* (M. Natanson, Ed.). Martinus Nijhoff.

Sewell, W. H., Jr. (1992). A theory of structure: Duality, agency, and transformation. *American Journal of Sociology*, 98(1), 1–29. <https://doi.org/10.1086/229967>

Sinatti, G. (2014). Masculinities and intersectionality in migration: Transnational Wolof migrants negotiating manhood and gendered family roles. Dans T. D. Truong (Éd.), *Migration, gender and social justice* (pp. 215–226). Springer.

Stark, O., & Bloom, D.E. (1985). The new economics of labor migration. *The American Economic Review*, 75(2), 173-178.

Timera, M. (2001). Les migrations des jeunes Sahéliens : Affirmation de soi et émancipation. *Autrepart*, 18, 37-49. <https://doi.org/10.3917/autr.018.0037>

Van Hear, N., Bakewell, O., & Long, K. (2018). Push-pull plus: Reconsidering the drivers of migration. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 44(6), 927-944. <https://doi.org/10.1080/1369183X.2017.1384135>

Xiang, B., & Lindquist, J. (2014). Migration infrastructure. *International Migration Review*, 48(S1), S122-S148. <https://doi.org/10.1111/imre.12141>

Zufferey, J. (2019). Who are the serial movers? Sociodemographic profiles and reasons to migrate to Switzerland among multiple international migrants. Dans I. Steiner & P. Wanner (Éds.), *Migrants and expats: The Swiss migration and mobility nexus* (IMISCOE Research Series). Springer. https://doi.org/10.1007/978-3-030-05671-1_4

Utilisation de l'IA

Chatgpt a été utilisé dans ce travail, notamment à des fins de correction et de relecture.

9. Annexes

9.1. Présentation synthétique des participant.e.s et de leurs trajectoires

Certaines informations ont été volontairement omises ou présentées de manière générale afin de préserver l'anonymat des participant.e.s.

Participant.e.s	Âge	Genre	Pays d'origine	Ethnie	Formation	Situation avant le départ	Étapes migratoires / pays de transit	Situation en Suisse
Mariam	20 ans	F	Afghanistan	Hazara	Formation initiale	Préparation des examens pour l'entrée en études de médecine	Iran, Italie, Suisse	Recherche d'un apprentissage et attente d'une décision d'asile
Ömer	37 ans	M	Turquie	Kurde	Formation universitaire	Étudiant	Malte, Suède, Suisse	Sans emploi et a reçu une décision de renvoi
Kerem	21 ans	M	Turquie	Kurde	Formation initiale	Étudiant	Vol direct Turquie-Suisse	Étudiant au gymnase, attend une décision de réexamen
Luan	44 ans	M	Kosovo	-	Formation initiale	Emplois divers	Monténégro, Bosnie, Croatie, Slovénie, Italie, Suisse	Emploi dans une entreprise de démolition
Omar	41 ans	M	Syrie	Kurde	Licence en langue arabe	Enseignant de langue arabe	Turquie, Grèce, Belgique, Suisse	Sans emploi
Hamid	19	M	Afghanistan	Ouzb	Formation	Écolier	Iran,	Apprentiss

	ans		tan	ek	n initiale		Pakistan, Turquie, Bulgarie, Serbie, Bosnie, Croatie, Grèce, Italie, Suisse	age de carreleur
Issa	27 ans	M	Informat ion anonymi sée	-	-	-	-	-
Didier	23 ans	M	Informat ion anonymi sée	-	-	-	-	-

9.2. Grille d'entretien

1. Voyage, itinéraire	Pouvez-vous me raconter votre voyage depuis « pays de départ/d'origine » jusqu'en Suisse ? Qu'est-ce qui vous semble important que je connaisse pour comprendre votre histoire/parcours ? Relances : - Par quels pays avez-vous transité / vous êtes-vous arrêté.e ? - Combien de temps a duré le voyage ? - Est-ce que certaines étapes vous ont particulièrement marqué ? - Étiez-vous seul.e ou accompagné.e ? - Y'a-t-il eu des moments où vous avez envisagé de renoncer / à vous arrêter ?
------------------------------	---

Cette grille a constitué la base des entretiens et a été adaptée au cours des discussions et en fonction des personnes interrogées et de leurs récits.

Questionnaire

Entretien :

Date :

Durée :

Discussion informelle pour commencer

Introduction

Je vous remercie chaleureusement d'avoir accepté cet entretien. Comme nous en avons déjà discuté, cet entretien est confidentiel. Vous pouvez à tout moment refuser de répondre à une question, faire une pause ou interrompre l'entretien.

L'entretien sera enregistré afin que je puisse retranscrire l'entretien. Les supports seront supprimés dès que j'aurai terminé la retranscription, et le travail.

Si vous le souhaitez, votre nationalité et tout autre élément permettant de vous identifier resteront anonymes.

Nom :

Pays d'origine :

Nationalité :

Âge :

Situation familiale :

Formation :

2. Le départ : contexte, marge de manœuvre, motivations	Pouvez-vous me raconter ce qui vous a amené.e à quitter « pays d'origine » ? Y'a-t-il un déclencheur/une situation précise ou cela découle-t-il d'un processus construit dans le temps ? Relances : À quel moment l'idée de partir est-elle apparue ? Est-ce une décision que vous avez prise seul.e ou avec d'autres personnes ? À ce moment-là, quelles options s'offraient à vous ? Par exemple rester, se déplacer à l'intérieur de « pays d'origine », aller ailleurs, etc. Aviez-vous le sentiment d'avoir le choix (de partir) ? Pourquoi/pourquoi pas ? Qu'est-ce qui limitait ce choix ou, au contraire, rendait possible ce choix ? Si vous aviez eu plus de ressources (argent, réseau, sécurité), auriez-vous fait autrement ? Thématiques : - Contraintes économiques / politiques / familiales - Pressions sociales - Peur / espoir / projets
3. Origine des aspirations	Quand avez-vous commencé à imaginer une vie ailleurs ? L'idée venait-elle plutôt de vous ou de votre entourage ? Y'avait-il des personnes autour de vous qui avaient déjà migré ? Si oui, où ? Pensez-vous que ces personnes ont influencé votre départ et votre choix de destination ? Est-ce que vous aviez des modèles ou des exemples ? Est-ce que vous aviez vu des personnes sur les réseaux sociaux qui avaient déjà émigré ? Vous rappelez-vous avoir entendu vos parents ou vos proches parler de migration vers l'Europe ? Est-ce que dans votre famille ou votre communauté, migrer est quelque chose de valorisé ?

4. Contenu des aspirations	Avant de partir, qu'espériez-vous trouver ailleurs ? A quoi ressemblait concrètement la vie que vous vous imaginiez ? Qu'est-ce que vous ne vouliez plus dans votre vie ? À l'inverse, quelles sont les choses qui vous « retenaient » / qui faisaient que vous ne vouliez pas quitter votre pays d'origine ? Aviez-vous un projet précis en tête (travail, études, sécurité, famille...) ? Si vous vous projetiez dans 5 ans à ce moment-là, où vous voyiez-vous ? Comment voyiez-vous votre avenir à court terme ? À long terme ? Qu'est-ce qui aurait signifié que votre migration était réussie ? Qu'est-ce qui était le plus important : sécurité, travail, reconnaissance (famille, communauté, etc), autonomie, avenir pour les enfants/famille, ... ? Est-ce que vous imaginiez ce départ comme définitif ou temporaire ? Est-ce que vos attentes ont évolué au fil du temps ? Est-ce que votre projet migratoire a changé ? Qu'est-ce qui a provoqué ce changement ? Avec du recul, diriez-vous que vous êtes parti.e davantage par nécessité, par espoir, ou les deux ? Est-ce que ce projet correspondait à ce que vous vouliez pour votre vie ? Comment imaginiez-vous votre avenir à ce moment-là ?
5. Le choix de la Suisse	Pourquoi partir en Europe plutôt que de se déplacer à l'intérieur du pays/ou d'un pays voisin ? Pourquoi la Suisse plutôt qu'un autre pays européen ? Quand vous pensiez à la Suisse avant votre départ, quelles images ou quelles idées vous venaient à l'esprit ? Ou de l'Europe si pas Suisse. D'où venaient principalement ces représentations (famille, amis, médias, réseaux sociaux, etc.)?

	Est-ce que la Suisse était un objectif dès le départ, ou est-ce qu'elle est devenue une possibilité en cours de route ? A quel moment précis la Suisse est-elle devenue une option dans votre parcours ? Est-ce que certains pays vous semblaient être des meilleures destinations avant votre départ ? Votre vision sur ces pays a-t-elle changé au cours de votre voyage ? Avant de partir, qu'est-ce que l'Europe représentait pour vous ? Avant de partir, qu'est-ce que la Suisse représentait pour vous ? Avant de partir, qu'est-ce que vous espériez trouver en Suisse (ou ailleurs si le projet était autre) ? Y a-t-il eu un moment durant votre voyage où vous avez changé d'avis sur l'endroit où vous souhaitiez aller ? Relances : Aviez-vous envisagé de rejoindre d'autre(s) pays que la Suisse ? Pourquoi ceux-là ? Avez-vous reçu d'autres informations sur la Suisse avant d'arriver ? Connaissiez-vous des personnes déjà en Suisse (réseaux (famille, amis, passeurs, associations) ? Est-ce que aujourd'hui la Suisse correspond à ce que vous vous étiez imaginé ?
6. Dimension émotionnelle	Comment vous vous sentiez à l'idée de partir ? Était-ce un projet porteur d'espoir, d'angoisse, les deux ? Est-ce que vous vous sentiez obligé.e de partir ? Ou porté.e par un projet ? Si vous n'aviez rencontré aucun obstacle (argent, frontières, lois), où auriez-vous voulu aller ? Si vous deviez repartir aujourd'hui, feriez-vous les mêmes choix ?
7. Regard critique /	D'après vous, la manière dont les autorités « classent » les

réflexif	personnes correspond-elle à la réalité vécue/ des parcours ? Est-ce que vous avez ressenti un sentiment d'injustice dans ce système ? Ou à l'inverse, avez-vous un sentiment de justice/reconnaissance ? Relances Si vous pouviez changer quelque chose dans la manière de traiter les personnes migrantes / dans le système, qu'est-ce que ce serait ? Est-ce que vous avez le sentiment que certaines personnes sont avantagées (égalité de traitement) ?
8. Conclusion ouverte	Y'a-t-il quelque chose que vous aimeriez aborder et dont nous n'avons pas parlé ? Souhaitez-vous ajouter quelque chose ?

Je vous remercie infiniment d'avoir pris le temps de me parler de votre histoire et de m'avoir accordé votre confiance. Je vous souhaite tout le meilleur dans la suite de votre parcours.

Déclaration sur l'honneur*

Par la présente, j'affirme avoir pris connaissance des documents d'information et de prévention du plagiat émis par l'Université de Neuchâtel et m'être renseigné-e correctement sur les techniques de citation.

J'atteste par ailleurs que le travail rendu est le fruit de ma réflexion personnelle et a été rédigé de manière autonome.

Je certifie que toute formulation, idée, recherche, raisonnement, analyse ou autre création empruntée à un tiers est correctement et consciencieusement mentionnée comme telle, de manière claire et transparente, de sorte que la source en soit immédiatement reconnaissable, dans le respect des droits d'auteur et des techniques de citations.

Je suis conscient-e que le fait de ne pas citer une source ou de ne pas la citer clairement, correctement et complètement est constitutif de plagiat.

Je prends note que le plagiat est considéré comme une faute grave au sein de l'Université. J'ai pris connaissance des risques de sanctions administratives et disciplinaires encourues en cas de plagiat (pouvant aller jusqu'au renvoi de l'université).

Je suis informé-e qu'en cas de plagiat, le dossier sera automatiquement transmis au rectorat.

Au vu de ce qui précède, **je déclare sur l'honneur ne pas avoir eu recours au plagiat ou à toute autre forme de fraude.**

Nom : Negri

Prénom : Laura

Cursus : Master

Faculté d'inscription : Lettres et sciences humaines

Lieu et date : Neuchâtel, le 7 septembre 2026

Signature :



Ce formulaire doit être dûment rempli par tout étudiant ou toute étudiante rédigeant un travail substantiel (notamment un mémoire de bachelor ou de master) ou une thèse de doctorat. Il doit accompagner chaque travail remis au professeur ou à la professeure.

*Formulaire largement inspiré de la Directive de la direction 0.3 bis, intitulée Formulaire Code de déontologie en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses, de l'Université de Lausanne, du 23 avril 2007 et adapté aux besoins de l'Université de Neuchâtel.